

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **104 (1968)**

Heft 24

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

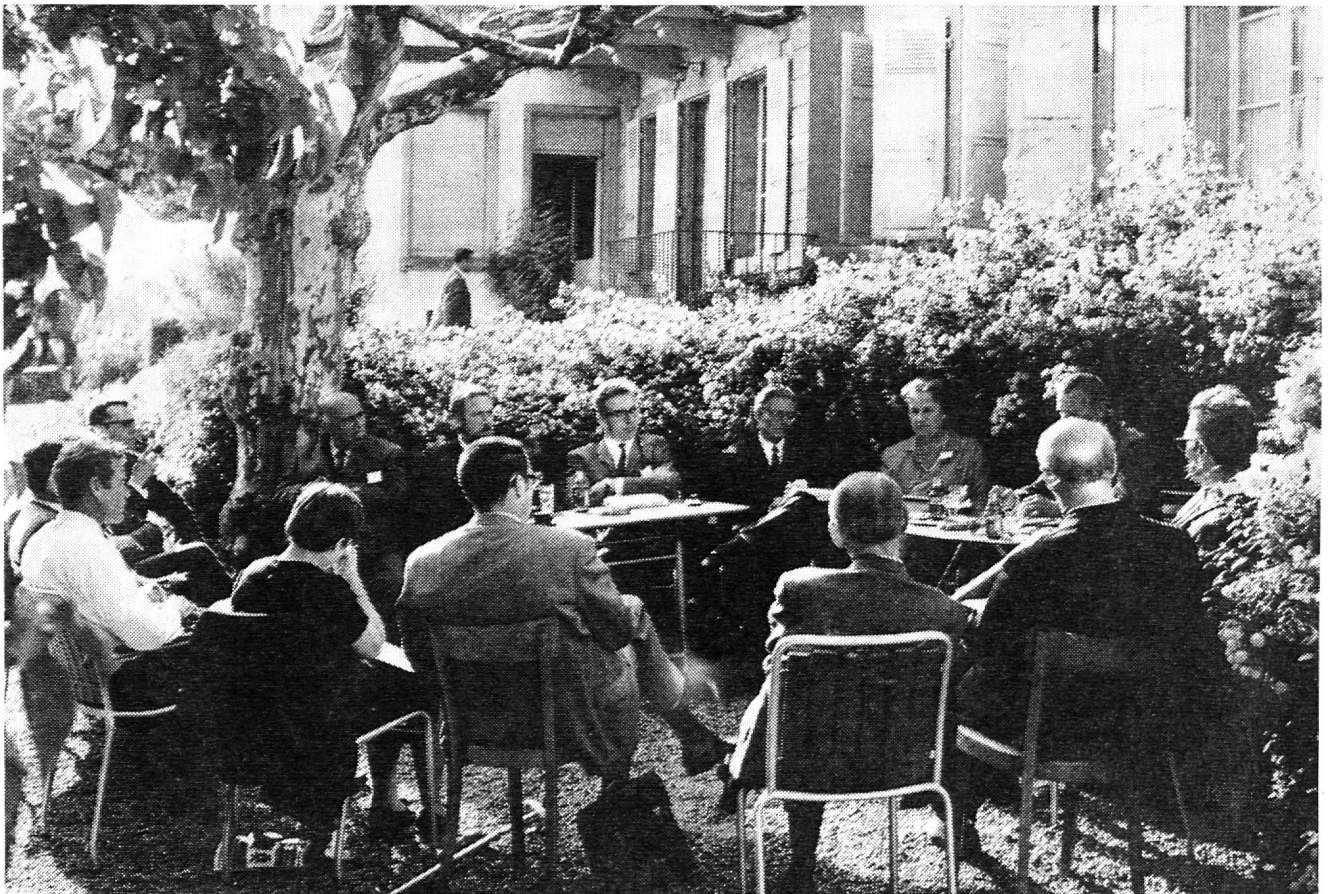
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

L'école et l'information économique



9^e séminaire pédagogique de Chexbres

Enseignant protestant pour le Valais

La paroisse protestante de Sierre met au concours

1 poste de maître (maîtresse) d'école primaire

pour une classe de 3 degrés (classe inférieure).

Conditions d'engagement : selon le règlement du Département de l'instruction publique du 20 juin 1963.

Durée de scolarité : 42 semaines.

Salaire : selon le décret gouvernemental du 11 juillet 1963.

Entrée : 26 août 1968.

Les maîtres des écoles protestantes sont payés par l'Etat du Valais. Le programme scolaire est celui du canton.

L'orientation protestante se trouve surtout dans l'option pédagogique qui vise à développer la personnalité individuelle de chaque enfant, dans l'enseignement biblique non sectaire, dans l'attachement aux principes de la liberté religieuse.

Les offres avec certificats et curriculum vitae sont à adresser à M. H. A. Lautenbach, président de la Commission scolaire protestante, 14, avenue des Alpes, 3960 Sierre.

La Commission scolaire protestante
de Sierre

Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 ³/₄ %**

sur ses livrets au porteur **3 ¹/₂ %**

Siège social :

L A U S A N N E Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton

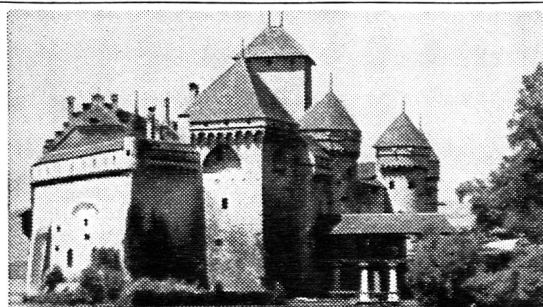
l'habitation

tout
pour votre
intérieur

1260 NYON

1, place de la Gare

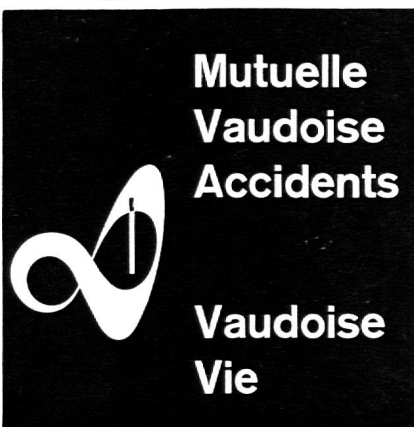
Tél. (022) 61 14 79



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

Deux assurances
de bonne compagnie



**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**

**Vaudoise
Vie**

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur
les assurances accidents

L'école et l'information économique

9^e séminaire pédagogique de Chexbres, mai 1968

organisé par le « Centre d'information et de Public Relations » (CIPR), action « Jeunesse et économie », en collaboration avec la Société pédagogique de la Suisse romande.

Conférenciers :

M^{me} Marie-Lise Monod-Logoz, Fédération romande des consommatrices ;

M. Etienne Oppliger, rédacteur économique de la « Feuille d'Avis de Lausanne » ;

M. Jean-Pierre Masméjan, rédacteur économique de la « Tribune de Lausanne » ;

M. Gérald Sapey, secrétaire général adjoint de la « Tribune de Genève ».

Pourquoi ce sujet ?

L'information économique, autrefois privilège de quelques spécialistes, devient de plus en plus importante pour tous. La vie économique et les problèmes qu'elle nous pose nous concernent et devraient tous nous intéresser directement.

Or, si les problèmes économiques pénètrent chaque jour davantage dans notre vie, rares sont ceux qui les comprennent, qui savent les analyser, les discuter objectivement, en connaissance de cause. Le citoyen est souvent perplexe devant des expressions comme « inflation », « crise du dollar », « revenu national », « politique conjoncturelle », « coût de

la vie », et il réagit normalement de deux façons : ou bien il s'en désintéresse, ou bien il fait des mythes : le mythe de l'or, la surchauffe, le fisc, la main-d'œuvre étrangère, pour n'en citer que quelques-uns.

Il y a là tout un problème d'information : nous ne sommes pas assez informés, et nous ne sommes surtout pas assez **formés** pour saisir la complexité de ces problèmes. Il nous manque la base, l'initiation.

Cette base, l'école pourrait-elle la fournir ? Pourrait-elle « préparer le terrain » ? Et si oui, sous quelle forme ?

Quelques rédacteurs économiques romands, confrontés chaque jour avec ces problèmes et qui ont justement la tâche de les rendre compréhensibles au lecteur non spécialisé ont accepté de nous aider. Ils ont participé à notre séminaire, nous ont apporté leur expérience et leur opinion.

Nous avons eu la chance de pouvoir associer à nos trois conférenciers un membre du comité de la Fédération romande des consommatrices qui nous a exposé les problèmes qui se posent aux élèves en tant que consommateurs ou futurs consommateurs. Cet aspect d'un problème général s'intégra parfaitement bien à notre thème.

Il ne s'agissait pas d'apporter une solution « toute faite » au problème posé, mais de discuter les possibilités qu'une collaboration entre l'école, la presse et les milieux économiques pourraient offrir. Dans cette perspective, les deux journées ont été très fructueuses et les diverses propositions faites au terme du séminaire nous encouragent à poursuivre nos efforts dans la voie ainsi tracée.

Ernst Bollinger, CIPR.



Bienvenue du président de la SPR

Au moment d'ouvrir ce 9^e séminaire de Chexbres, je désire tout d'abord vous adresser le salut et les souhaits de cordiale bienvenue du Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Notre association tient beaucoup à ces rencontres organisées sous l'égide de « Jeunesse et Economie ». La preuve en est que l'an passé, lorsque des circonstances imprévues nous ont contraints à renoncer à leur organisation, des regrets unanimes nous parvinrent des sections.

Nous ressentons en effet très vivement le besoin de ces contacts renouvelés avec des hommes et des femmes non seulement différents de nous par leur formation, leur travail mais aussi souvent par leur conception de l'existence.

On reproche trop souvent aux enseignants de vivre en vase clos, hors du monde et hors du temps, sans véritable prise de conscience des graves problèmes qui se posent dans cette seconde moitié du vingtième siècle où nous assistons à l'une des plus grandes mutations de tous les temps.

Cette critique nous l'acceptons, même si elle ne nous paraît pas entièrement fondée. Jamais comme maintenant, les enseignants du monde entier ne se sont autant engagés, n'ont autant combattu pour faire comprendre aux jeunes, mais aussi aux cadres dirigeants la nécessité d'une instruction et d'une formation toujours plus larges et plus ouvertes sur l'actualité. Jamais non plus, ils n'ont été aussi conscients que leur rôle ne saurait se borner à une simple retransmission de connaissances, de plus en plus nombreuses d'ailleurs et que nous arrivons de moins en moins à dominer, qu'ils doivent avant tout, développer l'intelligence et le caractère de leurs élèves, car l'intelligence, comme le disait M. Laurent Pauli ici même il y a quelques années, n'est pas statique, elle se transforme, elle se développe. Et jamais, non plus autant qu'actuellement, nous n'avons eu besoin de femmes et d'hommes intelligents, capables de se maîtriser et de maîtriser les événements lourds de conséquence que nous sommes en train de vivre.

Ce qu'il y a de certain aussi, cependant, c'est que la formation de cette intelligentsia de demain, qui n'a plus rien à voir avec l'élite d'une société comme on l'entendait jusqu'ici, ne peut plus se faire dans le cadre de l'école que nous connaissons. Une transformation radicale de ses structures, de ses moyens d'action, de sa conception aussi, est absolument indispensable.

Aurons-nous la chance, dans notre petit pays, de la réaliser sans heurts graves, sans désordres inutiles, nous pouvons l'espérer, mais à condition que cessent les atermoiements, les demi-mesures et que des paroles, des promesses, on passe enfin à l'action et aux réalisations. Sans quoi nous pourrions bien nous aussi, vivre les difficiles journées que connaît la France.

Dans notre Suisse éprise d'ordre, où la lutte des classes n'a jamais pu, par la force des choses, prendre ni la virulence, ni le caractère auxquels sont habitués les autres nations, parce que les conditions d'existence qui nous sont faites nous ont toujours obligés à la solidarité, nous devons faire ensemble ce pas en avant.

Je forme le vœu que notre séminaire favorise encore cette compréhension mutuelle qui est particulièrement nécessaire pour la tâche que nous voulons entreprendre.

Les informations que vous allez nous fournir tout à l'heure, sur le monde économique, nos discussions sur la façon de le faire mieux comprendre vont nous être extrêmement utiles, certes, mais plus important encore sera, je crois, l'esprit dans lequel nous allons travailler et que nous emporterons d'ici. Nous aurons encore besoin de vous en effet lorsque nous aurons quitté Chexbres, vous le savez bien.

Votre présence parmi nous est d'ailleurs un signe certain que vous êtes prêts à nous accorder votre aide et au nom de tous les enseignants, je vous en remercie. Vous me permettez, en terminant, et puisque j'en arrive aux remerciements, d'exprimer notre profonde reconnaissance, aux représentants de « Jeunesse et Economie », tout particulièrement à M. E. Bollinger, l'organisateur efficace de ces deux journées, notre ami Raymond Hutin, qui a bien voulu accepter la redoutable tâche de l'aider à diriger ce séminaire, ainsi que la direction et le personnel de l'Hôtel Victoria, dont vous avez pu apprécier l'accueil.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous souhaite bonne journée et bon travail.

Jean John.

Nous préparons la génération de 1980!

Le choix du thème de cette rencontre, effectué d'un commun accord entre le bureau SPR et le CIPR, me paraît particulièrement judicieux.

Tout d'abord, parce que l'information est le lot de chaque jour de tout enseignant. L'instruction, la formation, passent par l'information d'abord. C'est bien souvent d'une manière empirique que le maître apprend à transmettre cette information.

On constate aujourd'hui que la théorie de l'information forme un élément très important des nouvelles idées relatives à l'apprentissage dans son sens large. Une meilleure connaissance des méthodes utilisées par la presse pour faire « passer » cette information peut être très utile à l'enseignement. Ensuite, parce que, devant l'avalanche que représente la masse des informations qui nous submerge non seulement par la presse écrite — n'a-t-on pas dit qu'après l'âge du fer et du bronze, nous étions parvenus à l'âge du papier — mais aussi par la radio et la télévision, l'école se doit de reposer un certain nombre de problèmes fondamentaux. Ce n'est plus le maître, aussi doué et omniscient qu'il soit, qui fournit la plus grande partie des connaissances nécessaires à tout individu. Plus encore, dans certains cas,

l'école n'apporte plus, sur le plan de la stricte information s'entend, que des données dépassées, souvent même inutiles ou inutilisables. L'école se voit donc attribuer un rôle nouveau, et ce rôle est d'autant plus net que les élèves sont plus âgés : celui de critiquer, de sérier, de classer, les éléments d'information de toutes provenances.

Nous en arrivons donc tout naturellement à un second point capital : comment apprendre à nos élèves à faire le tri, à distinguer l'ivraie du bon grain, à résister à la toute puissance du verbe, et encore plus au sentiment que ce qui est écrit est forcément vrai ?

L'école apprend aux jeunes enfants les mécanismes de la lecture. Je ne suis pas certain qu'elle apprenne véritablement à lire aux adolescents.

Le deuxième intérêt du thème choisi est qu'il est clairement délimité. Il s'agira de débattre de l'information économique. De par sa formation, de par la sécurité de son emploi, de par le fait aussi que, bien souvent, il a passé des bancs de l'école ou de l'université, sans transition, à la tête d'une classe, le maître, le professeur ignore souvent, dans une large mesure, les réalités de la lutte pour la vie, les soucis de la conquête d'une position professionnelle meil-

leure, la crainte toujours sous-jacente, pour l'employé de perdre son travail et pour l'employeur de perdre des débouchés. Par conséquent : les fluctuations de la vie économique ne le touchent que de très loin. Vous me direz que nous vivons dans une période de prospérité sans égale et de plein emploi. Je vous répondrai que nous préparons la génération de 1980 et que l'école a le devoir de se tenir au courant de l'évolution économique générale afin de ne pas engager, comme on le voit actuellement d'une façon particulièrement douloureuse dans les pays voisins, des masses de jeunes gens et de jeunes filles dans des voies pratiquement sans issue.

On me citait dernièrement le cas précis d'un étudiant s'adressant au doyen de la faculté pour lui demander qu'elles étaient les possibilités de travail liées aux différentes options de la licence. La réponse du professeur fut à ce sujet :

— Je n'en sais rien. Si vous obtenez des renseignements à ce sujet, communiquez-les moi.

Sans aller jusqu'à l'université, on constate par exemple qu'un mécanicien sur cinq se trouve encore dans son métier cinq ans après son apprentissage. N'y a-t-il pas là un gaspillage de forces dû en partie à une méconnaissance de la profession au moment du choix du métier ? L'école ne pourrait-elle avoir une action plus efficace sur ce plan ?

Enfin, puisque la qualité essentielle que l'on demande au séminaire de Chexbres est de permettre le dialogue entre le monde professionnel et l'école, un échange de vue sur l'économie générale de notre système scolaire, sur l'appui que l'école peut recevoir, tant de la presse que des milieux économiques, sur la défense des qualifications professionnelles des enseignants doit nous permettre les uns et les autres d'aller de l'avant pour le bien de l'individu et de la société.

Les esprits les plus ouverts au progrès ont souvent de la peine à admettre que l'école elle aussi puisse se moderniser.

De mon temps... dira le commerçant qui utilise un ordinateur pour sa gestion de stock et sa comptabilité.

De mon temps... dira l'agriculteur du haut de sa moissonneuse-batteuse.

Le frein au développement de l'école vient autant, si ce n'est plus, de l'opinion publique que des enseignants.

Les questions générales, que nous essayerons de préciser aujourd'hui et auxquelles nous tenterons de donner réponse demain pourront être les suivantes :

1. **Quel est, placé dans une perspective scolaire, le rôle de la presse économique actuelle ?**



2. **Sur quelles matières, dans quels domaines, cette information est-elle nécessaire ?**

3. **Comment l'école peut-elle utiliser cette information pour contribuer à une meilleure adaptation des adolescents à leur vie future ?**

4. **Comme l'école doit-elle apprendre à critiquer l'information reçue, à la classer, à comparer des points de vue divergents dans le but de préserver la liberté d'opinion individuelle ?**

5. **Comment enfin la presse peut-elle contribuer, grâce à ses moyens puissants, à une information de l'opinion publique qui permette à l'école de progresser ?**

Raymond Hutin.

La presse et l'information économique

Exposé de M. Etienne Opliger

Que l'information économique soit le privilège d'une classe sociale ou la chose d'une élite intellectuelle et il n'est plus possible de parler sincèrement de démocratie.

Mesdames et Messieurs,

Il est de bon ton qu'une conférence ou un discours comportent au moins une citation. Je viens de vous livrer la mienne — ce sera la seule de mon exposé — et elle est tirée de l'étude de Robert Salmon « L'information économique, clé de la prospérité ». Saviez-vous qu'à la fin des années cinquante — il n'y a donc guère plus de dix ans — 91 % des ouvriers agricoles interrogés par un institut d'opinion public français ignoraient jusqu'au nom d'« automation » ? Qu'à la même époque, et selon les mêmes sources, 70 % des Français croyaient qu'il existait des risques de chômage

pour les mois à venir, alors que la France passait par une période de suremplei inconnue jusqu'à ce moment ?

Les connaissances qui pouvaient suffire, voilà un siècle, à l'homme vivant dans une économie refermée sur elle-même, de faible croissance où les échanges se faisaient sur une base bilatérale, sont devenues ridiculement insuffisantes à une époque où les termes d'intégration, de productivité et de conjoncture entrent dans le langage courant ; et cela, hélas, sans que ceux qui les utilisent sachent toujours exactement le sens de ces mots.

L'information économique pénètre dans la vie politique

Pourquoi attribuer à l'information économique cette fonction démocratique dont parle Salmon ? Un récent colloque du Centre international d'enseignement supérieur du journalisme de Strasbourg a mis l'accent sur l'importance civique de l'information économique. Combien de consultations

populaires, de votations ne sont-elles pas directement ou indirectement liées à un problème économique ? L'enjeu économique commande, aujourd'hui, et jusqu'à un certain point les enjeux politiques. Or, généralement, le citoyen lorsqu'il vote obéit à des raisons politiques ou sociales, ignorant quelle sera la conséquence économique du bulletin qu'il aura jeté dans l'urne.

Le problème de la vulgarisation

L'obligation pour l'Etat démocratique de faire participer le citoyen, lui impose l'information. Il risque sinon d'être exposé à la critique qui menace tout ce qui est incompris. A qui, dès lors, confier cette information ? Aux experts ? Il n'est pas certain qu'ils arriveront à adopter un langage clair et précis. Combien de professeurs, d'économistes et d'hommes d'Etat savent abandonner leur langage académique, que l'on tient du reste pour un facteur de décadence ? N'ont-ils pas le plus souvent des préjugés contre la « vulgarisation », alors que le danger est infiniment plus grave de rester incompris ? La presse a un rôle primordial à jouer, comme intermédiaire entre ces techniciens de l'économie et le grand public. Mes collègues auront l'occasion de revenir

service, introduit par les grands magasins à succursales multiples, qu'apparaissent déjà dans le pays les « super-discount ».

Ces « super-discount » offrent-ils vraiment les rabais de 30 à 40 % promis par leurs promoteurs ? Les services assurés par les magasins traditionnels ne l'emportent-ils pas sur les seules considérations de prix ? Partagée entre les arguments, forcément inspirés par les intérêts commerciaux des deux formes de distribution, la consommatrice hésite. Sans se ranger du côté de l'une ou de l'autre des parties, la presse peut présenter les différents aspects du problème et même, en gardant un maximum d'objectivité, aiguiller son lecteur dans la direction la plus favorable.

Tirage des quotidiens suisses (paraissant cinq fois ou plus par semaine) :

100 000 et plus	2
50 000 - 99 999	8
30 000 - 49 999	9
20 000 - 29 999	8
10 000 - 19 999	30
Moins de 10 000	63

Tendance politique des quotidiens paraissant 5 fois ou plus par semaine					
Tirage	Tendance politique				
	neutre	libérale, radicale	catholique	socialiste	communiste
100 000 +	2				
50 000 - 99 999	6	2			
30 000 - 49 999	4	4	1		
20 000 - 29 999	1	6	1		
10 000 - 19 999	3	17	7	3	
Moins de 10 000	7	25	19	11	1
	23	54	28	14	1

(Tableaux extrait de la *Revue économique et sociale*, N° 2, 1968, E. Bollinger : « L'image structurelle de la presse suisse : tendances et perspectives ».)

sur la difficulté qui consiste à convertir le langage technique en expressions ordinaires et à pratiquer de la « vulgarisation » qui ne soit pas synonyme de superficiel et d'inexactitude.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, bien rares étaient les quotidiens suisses qui consacraient une place spéciale aux problèmes économiques et financiers. Des journaux romands, seuls la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève* publiaient une chronique boursière à l'intention d'un public restreint. Il a fallu attendre la constitution des grands ensembles économiques, l'abolition progressive des barrières douanières, l'apparition des échanges multilatéraux, la naissance d'une concurrence souvent effrénée et l'accélération de l'évolution technique qui oblige les entreprises à des conversions brutales pour que les journaux saisissent pleinement l'importance d'une information économique qui ne soit pas alimentée seulement de faits divers.

Du chômage au « super-discount »

Pour le lecteur ouvrier, la crainte du chômage fait la place à celle de l'inflation. Le souci de préserver son pouvoir d'achat prend le pas sur celui de conserver son poste de travail. La ménagère s'interroge. Pourquoi des poulets américains, des moutons néo-zélandais ou des œufs danois qu'elle paie moins cher que des produits helvétiques ? Cette même ménagère s'est à peine habituée au système du self-

Importance accrue de l'information économique

Vous avez sous les yeux, Mesdames et Messieurs, le tableau établi par M. Bollinger de la presse suisse et des tendances des différents journaux qui la compose. Je n'y reviendrai pas en détail, si ce n'est pour vous préciser que les trois quotidiens représentés à cette table sont classés dans la deuxième catégorie en ce qui concerne le tirage, soit entre 50 000 et 99 999 exemplaires, et sont tous trois neutres. A la *Tribune de Genève*, à la *Tribune de Lausanne* et à la *Feuille d'Avis de Lausanne*, il nous faut évidemment ajouter sur le plan romand les deux quotidiens de tendance libérale qui ont une tradition dans l'information économique et financière, la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève*. Les problèmes qui ont inspiré nos propos sont uniquement ceux des quotidiens d'information ou d'opinion romands, qui accordent une place particulière à l'économie. Innombrables sont les autres publications, de la *Lutte syndicale* à la *Feuille de Tabac*, en passant par *Construire* ou le *Sillon romand* qui exposent dans leurs colonnes des problèmes économiques. Loin de moi l'idée de dénigrer cette forme d'information, qui est généralement d'excellente qualité, mais elle ne demeurera que le reflet des préoccupations, des idées et des projets d'intérêts particuliers ou de groupes de pression. Citons également les publications très spécialisées, bulletins financiers, agences économiques, etc., qui s'adressent à un cercle de lecteurs restreint et averti.



Au fur et à mesure que s'est accrue l'importance des rubriques économiques dans les journaux, on a assisté à une spécialisation des rédacteurs responsables de ces rubriques. Confiée il y a encore quelques années — je pense tout spécialement aux quotidiens d'information — à des « lettreux », ceci dit sans la moindre arrière-pensée péjorative, les rubriques économiques ont fait progressivement appel à des gens spécialisés. L'ère du journaliste universel, qui saute de l'information locale à la sportive avec une brève halte à la financière, est définitivement révolue dans les quotidiens de quelque importance. Tous les responsables des pages économiques des journaux lausannois et genevois sont actuellement des licenciés, soit en sciences économiques, soit en sciences politiques, et certains ont pu acquérir de précieuses connaissances pratiques lors de stages dans des banques ou des entreprises.

La tâche du journaliste spécialisé est rendue certainement plus ardue que celle de ses collègues de la locale ou de la sportive par le fait que le grand public n'a pas toujours envie de savoir ce qui se passe dans le monde économique. Le fait divers et les résultats sportifs attirent d'eux-mêmes le lecteur. On ne peut pas en dire autant d'une réunion de gouverneurs de banques centrales par exemple. Et pourtant, lorsque le prix de l'or subit une poussée comme celle que l'on a connue ces derniers mois, lorsque les gens, craignant une dévaluation ou espérant réaliser une spéculation intéressante, se ruent sur les pièces d'or ou les lingots, ne se découvrent-ils pas un subit intérêt pour les mécanismes monétaires ? Imperméables, jusqu'alors, au problème de l'étalon or qu'ils jugeaient ennuyeux parce que trop complexe, ils désirent tout à coup — peut-être parce qu'il en va de leur porte-monnaie — être tenus au courant de ces subtilités.

Les « quatre vertus » du journaliste économique

Le colloque de Strasbourg, dont j'ai parlé tout à l'heure, a défini les quatre vertus du journaliste économique comme suit : liberté, don, curiosité et culture. **Liberté** parce qu'il doit pouvoir accéder le plus facilement et le plus directement possible aux sources d'information et poser les questions de son choix aux grands responsables de l'économie ;

don parce que l'information économique elle-même, fort abstraite, exige des qualités spontanées de plume ou d'expression verbale ; **curiosité** pour pouvoir accrocher à des sujets arides des renseignements qui pourront être des faits divers, des anecdotes, propres à capter l'attention du lecteur ; **culture**, enfin, car le journaliste spécialisé ou non dans une rubrique économique ne peut ignorer les derniers aspects de la conjoncture, ni les courants récents de la pensée économique.

Le droit d'être renseigné

Le libre accès aux sources d'information demeure encore, trop souvent, difficile si ce n'est impossible à réaliser. Le journaliste ne demande pourtant pas à l'entreprise d'effectuer un « streap-tease » qui l'obligera de dévoiler ses secrets de fabrication ou sa comptabilité. Mais le secret des affaires et la peur de la concurrence poussent parfois l'entrepreneur à un laconisme excessif, alors que le consommateur, l'ouvrier, le sociétaire et même l'opinion publique auraient le droit d'être renseignés. Récemment, une entreprise vaudoise nous envoyait un communiqué sur les résultats de l'exercice écoulé. Elle précisait qu'elle ne pouvait pas nous transmettre son chiffre d'affaires pour des raisons de concurrence et poussait la sollicitude jusqu'à nous indiquer le nom de son principal concurrent. Qui sait si, en nous adressant directement à ce dernier, nous n'aurions pas obtenu le chiffre d'affaires de l'entreprise vaudoise ? Voilà qui est en tout cas significatif.

A ce réflexe de défense s'ajoute encore, chez certains, une espèce de méfiance si ce n'est de mépris mêlés de crainte à l'égard du journaliste. Parce qu'il est parfois considéré comme une arme dangereuse mais efficace, on ne se risque de faire appel au rédacteur économique que lorsqu'on a besoin de lui — au moment du lancement d'un emprunt, par exemple — en l'appâtant à l'aide d'un repas prometteur. C'est ignorer que si l'homme de plume ne renie ni les beautés, ni les bontés de ce bas-monde, il a pratiquement disparu de la corporation des « pique-assiettes ». Ceci dit pour la petite histoire, et en précisant bien qu'un vent de libéralisme souffle également chez les responsables de la vie économique.

Comment informer le lecteur ?

A quel niveau doit se situer l'information économique ? Les secteurs intéressés sont très divers. Ils vont des syndicats aux groupes de consommateurs, des banquiers aux industriels, des hommes d'Etat au simple citoyen. Les uns sont déjà rompus à tous ces problèmes alors que les autres en ignorent même les définitions. Certains cherchent dans la page les sujets particuliers qui les concernent directement, d'autres parcourent l'ensemble de la rubrique économique afin d'avoir une vue générale sur l'ensemble de la vie des affaires.

Obligé de se mettre à la place de son lecteur, le chroniqueur économique se pose constamment la question de savoir ce qui l'intéressera le plus et sous quelle forme le présenter. Ecrivant en économiste seulement, il risque d'être illisible. S'il n'est que journaliste, il comprend mal les problèmes qu'il doit exposer.

Il est rare de trouver un journaliste suffisamment habile pour s'adresser, à la fois, à plusieurs couches de lecteurs. Les uns comprennent une ou deux idées simples, qui sont dans le titre, dans la conclusion, ou en caractère gras. Pour d'autres, qui ont un cadre de références dans l'esprit, certains mots clés ou certaines allusions prennent des résonances particulières.

Robert Mossé, professeur à l'Université de Grenoble, constatait que depuis quelques années les niveaux de compréhension ont été considérablement élevés. Celui que l'on appelle le citoyen ou l'homme de la rue n'est peut-être pas plus compétent qu'il y a vingt ans. Mais les informations qu'il entend ou qu'il lit chaque jour — produit national,

balance des paiements, etc. — éveillent en lui des curiosités nouvelles. Quant aux spécialistes, leur nombre s'est considérablement accru et ils ont acquis une culture économique nettement plus élevée.

Pris entre ces deux couches, le rédacteur doit être — du moins moins est-ce l'avis des collègues romands que j'ai interrogés — tout d'abord journaliste et ensuite technicien. Nous ne nous leurrions pas. Nos lecteurs, du moins pour les quotidiens d'information, ne sont généralement pas des spécialistes. Il s'agit donc d'adopter un langage clair, compréhensible, et de présenter une rubrique de qualité qui s'adresse à « M. tout-le-monde ». Le tort de l'économiste étant bien souvent de s'entourer de fumée. Le devoir du journaliste est dès lors de dissiper ce brouillard. Vous ne doutez pas, Mesdames et Messieurs, que le bon vulgarisateur ne peut être qu'un savant. N'appartenant pas à cette catégorie, le journaliste doit s'efforcer de tendre, à force d'expérience, vers cette bonne vulgarisation.

C'est là que se trouve le nœud du problème. La quantité et la variété d'informations ne manquent pas dans une rubrique. L'insuffisance tiendrait plutôt au fait que l'information économique ou bien ne s'adresse qu'à quelques lecteurs spécialistes, ou bien se contente de décrire sans expliquer.

Partir du concret

Il y a pourtant place — je me réfère une nouvelle fois à M. Salmon — pour un journaliste économique à égale distance du pittoresque et de l'ennuyeux ; un journaliste qui prend sa racine dans le cas concret, voire dans l'anecdote, puis décrit la situation générale et enfin fait savoir la signification des événements. Si elle n'est pas accompagnée d'explications sur la situation économique du pays en cause, l'annonce d'une hausse du taux d'intérêt ou d'un déficit de la balance des paiements échappera totalement au lecteur spécialisé, c'est-à-dire à la grande majorité des lecteurs. Nous autres rédacteurs devons bien le reconnaître ; si nous ne réussissons pas à rendre les problèmes économiques intéressants pour l'homme de la rue, c'est de notre faute à nous et pas la sienne. Imperméable, par exemple, à la notion d'une économie déflationniste, il n'en sentira les effets que lorsque les spécialistes lui prédiront une hausse des impôts et qu'apparaîtront les signes avant-coureurs du chômage.

L'un des principaux soucis du lecteur réside dans son porte-monnaie. Il est dès lors normal qu'une information sur l'indice des prix — surtout s'il est à la hausse — sur les impôts ou sur le tarif de l'électricité l'intéresse au premier chef, plus que les résultats du Kennedy-round dont les incidences sur la vie économique du pays sont pourtant tout aussi grandes. Fort heureusement, l'intérêt du lecteur ne s'arrête généralement pas à ces seules considérations bassement matérielles. La mainmise d'une entreprise américaine sur une maison suisse, et inversement, captent l'attention. Le succès considérable obtenu par le livre de Servan Schreiber « Le Défi américain » est une preuve que le goût de la compétition sommeille dans le cœur du citoyen, passionné par cette confrontation entre des blocs économiques. On peut aussi trouver un aspect sportif dans certains marathons accomplis par le Marché commun ; ou encore dans les bonds en avant — cela se voit encore — réalisés par le chiffre d'affaires de certaines entreprises.

Choix et présentation des nouvelles

Il en va de l'information sur le bureau des rédacteurs comme de la publicité dans vos boîtes aux lettres. Elle foisonne, elle est envahissante. Le rédacteur opère un tri et choisit parmi ces informations non celles qui l'intéressent le plus mais celles qui intéresseront le lecteur. Le tri n'est pas tout. Encore faut-il présenter les nouvelles de manière adéquate et rappeler certains éléments de base que le lecteur aura oublié. L'indice des prix accuse-t-il une hausse ? L'in-

formation brute ne suffira pas. Il faudra encore expliquer laquelle des composantes de l'indice a entraîné cette hausse et pourquoi.

Sans vouloir forger l'opinion des lecteurs, le journaliste devra rassembler tous les éléments qui permettront à ceux-là de se faire une opinion. En fait, il ne faut pas se faire d'illusion. L'objectivité parfaite n'existe pas. Par le choix même de ses informations, par la présentation qu'il leur donne, le journaliste perd déjà une partie de son objectivité. Le lecteur verra toujours la nouvelle au travers de celui qui la lui présente. Et même si elle pouvait être considérée comme parfaitement objective, l'information serait à un tel point insipide que son auteur devrait bien vite aller chercher la fortune ailleurs.

Pressions sur le rédacteur ?

Peut-on en déduire que le rédacteur économique n'est pas à l'abri des pressions extérieures ? Précisons d'emblée qu'il est libre dans sa rubrique mais que cette liberté ne consiste pas à dire n'importe quoi. Il a une règle du jeu à respecter. En fait, le journal d'information n'est pas soumis à une mais à toutes sortes de pressions. Il en est même le point de convergence. Les chefs d'entreprise, les syndicats, les groupes politiques veulent et doivent être entendus. C'est précisément cette multiplicité de pressions qui assure l'immunité et la liberté du journaliste économique. Ces pressions sont nécessaires pour qu'il puisse être tenu compte du point de vue de chacun. Une certaine fermeté de caractère et le sens de justice donneront au contenu de l'article sa véritable mission informatrice.

Au début de mon exposé, j'ai cité M. Salmon en parlant d'information économique et de démocratie. L'emprise croissante du monde des affaires sur la vie politique a trouvé une démonstration éclatante lors de la votation du week-end dernier. On pourrait même parler, comme un confrère l'a fait, d'abus politico-publicitaire.

La votation sur le tabac, exigée par une entreprise qui s'est faite le champion des prix libres, n'avait plus qu'un lointain rapport avec les exigences de l'Association européenne de libre-échange d'abolir les droits de douane entre les pays membres. Une entreprise, très habile dans sa publicité, est arrivée à mobiliser le corps électoral pour décider si la vente du tabac devait être libéralisée dans deux ou dans cinq ans.

De l'infime partie des citoyens qui se sont rendus aux urnes, combien ont voté en parfaite connaissance de cause, renseignés sur les mécanismes de l'AELE, du prélèvement fiscal pour alimenter l'AVS et de la suppression des prix imposés ? Bien peu, je suppose. La presse les a pourtant renseignés dans la mesure de ses moyens qui sont, il est vrai, assez faibles en ce qui concerne les rubriques économiques : un rédacteur à la **Tribune de Lausanne**, un rédacteur à la **Feuille d'Avis de Lausanne**, un rédacteur à la **Gazette de Lausanne**, un rédacteur et une stagiaire au **Journal de Genève**, trois rédacteurs à la **Tribune de Genève**, les effectifs sont restreints et le temps toujours limité. La qualité d'une information économique est pourtant fonction du nombre des personnes qui la travaillent et par conséquent limitée par les possibilités matérielles des journaux suisses. Mais nous touchons là à un autre problème.

Informier le citoyen : une mission commune

Bien des réactions incompréhensibles aux hommes d'Etat, aux hommes politiques ou aux leaders de groupes économiques pourraient être évitées s'ils voulaient se donner la peine de renseigner pleinement ceux qu'ils représentent. La presse peut parfaitement contribuer à cette information. Et celle-ci sera d'autant plus facilement et rapidement assimilée que son destinataire possédera un bagage de connaissances suffisant. L'école a donc à mon avis, également elle aussi une mission importante à accomplir.

Les circuits économiques

Exposé de M. Jean-Pierre Masméjan

L'économie est faite d'échanges. Tant que l'homme se suffisait à lui-même, on ne parlait pas d'économie. On n'en parlait pas davantage tant que les échanges se faisaient à l'intérieur d'un village ou d'une vallée. On en a fait une science, du jour où ils sont devenus internationaux puis mondiaux. Aujourd'hui, chaque individu vit au centre d'un réseau d'échanges extrêmement dense et compliqué, et il devient de plus en plus nécessaire pour lui d'y comprendre quelque chose.

Parlons de ces échanges.

A l'origine, il y a le **consommateur**. L'homme naît consommateur, si l'on en croit Rabelais qui nous dit que le premier cri de Gargantua en arrivant au monde fut : « A boire ! »

Ce consommateur, dessinons-le (A). Nous constatons cependant qu'il n'est jamais consommateur qu'à certaines heures de la journée ou de la nuit ! Aux repas, pendant ses loisirs, pendant la pause café du travail. Pendant une bonne partie de son temps, il passe de l'autre côté de la barricade : il est **producteur**. Dessinons ce producteur (B). Symbolisons le consommateur par une cuiller et le producteur par un marteau.

En passant d'un côté à l'autre de la barrière, c'est-à-dire en se transformant en producteur, le consommateur apporte son **travail**. C'est un premier courant d'échanges que nous marquons par une ligne traitillée.

En échange de ce travail, le consommateur reçoit du producteur un **salaire** qui est un courant exactement en sens inverse, que nous marquons par une ligne pleine.

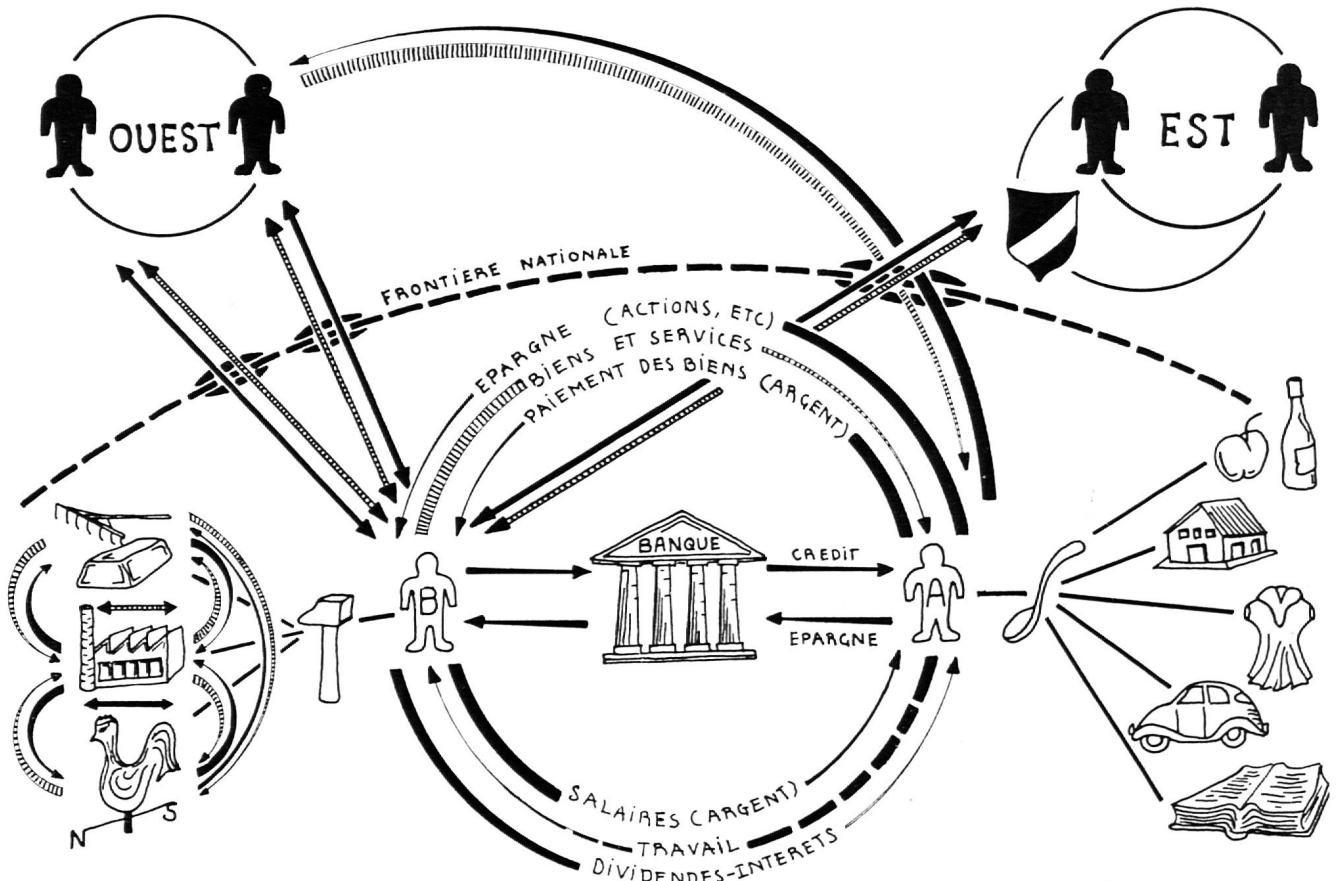
Les échanges ne s'arrêtent pas là : le producteur produit des **biens** et des **services** qu'il offre au consommateur, d'où un courant de marchandises et de services, que nous marquons par la ligne hachurée qui va du producteur au consommateur. En échange, le consommateur paie au producteur le **prix** de ses marchandises, d'où courant d'argent du consommateur au producteur, marqué par la ligne pleine.

De quoi sont faits les biens que reçoit le consommateur ? Ils sont ceux qui correspondent à ses besoins. Tout d'abord le besoin de nourriture, qui nous symbolisons ici par une pomme et une bouteille, ensuite le besoin de vêtements, ensuite celui d'un toit, si possible soutenu par quatre murs, ensuite le besoin de loisirs, et comment le symboliser autrement aujourd'hui que par une automobile ! Enfin, le besoin d'information, de formation et de culture, que nous représenterons par un livre.

La production elle-même est complexe. Il y a tout d'abord **l'agriculture** que nous représenterons — sans aucune mauvaise intention ! — par un râteau, et la production de matières premières que nous représentons par une sorte de lingot. Ces deux productions sont parentes, elles tirent toutes deux leurs matières du sol, à ceci près cependant que l'agriculteur a besoin de la pluie et du soleil pour assurer sa production, tandis que le producteur de matières premières peut s'en passer.

Deuxième élément de la production : **l'usine**, que nous essayons de dessiner ici, extrêmement simplifiée.

Troisième élément de production : **les services** Nous les représentons par le coq de la cathédrale Pourquoi ? Parce



qu'il est « dans le vent ». Le vent, c'est en effet, un peu, la matière première des services. Ne le prenons pas en mauvaise part ! Nous voulons simplement dire par là que les services sont par définition immatériels. Un transport, par exemple, ça ne se touche pas. Le commerce est tout aussi immatériel. C'est une fonction qui consiste à mettre à la disposition des clients des marchandises données dans l'assortiment convenable. Les marchandises existent déjà. L'acte du commerçant, lui, est immatériel. On peut en dire autant des assurances, de la banque et, plus encore, d'un service aussi éminent que la fonction pédagogique.

Le producteur, on l'a vu, n'est pas homogène. Il est fait de plusieurs groupes entre lesquels s'établissent des courants : un courant de biens de l'agriculteur à l'industrie et de l'industrie à l'agriculteur avec les courants d'argent, en sens inverse, qui leur correspondent. Courant de biens de l'industrie aux services, avec le courant d'argent en sens inverse. L'industrie fournit en effet aux services l'essentiel de leur équipement. Mais les services travaillent aussi pour l'industrie, d'où courant de biens et de services, des services à l'industrie, et courant d'argent en sens inverse. Enfin, les services travaillent pour l'agriculture. Nous avons donc un courant de biens, des services à l'agriculture, et un courant d'argent en sens inverse.

Notre schéma, relativement simple, commence à se compliquer. Encore n'en sommes-nous qu'aux relations à l'intérieur d'une économie homogène, c'est-à-dire d'une économie nationale. Il nous faut tenir compte maintenant des **relations internationales**. Elles sont essentiellement de deux types, suivant qu'on a affaire aux pays de l'Ouest ou aux pays de l'Est. Symbolisons l'une et l'autre économie par un cercle aux deux extrémités duquel se trouvent, d'un côté le producteur, et de l'autre le consommateur. Avec l'Ouest, nous avons un courant de biens et de services entre le producteur national et le producteur étranger avec les courants d'argent qui leur correspondent. Le courant dans les deux sens (flèche à chaque bout). Il y a également un courant de biens du producteur suisse au consommateur étranger et un courant d'argent du consommateur étranger au producteur suisse. Il y a enfin un courant de biens du producteur étranger au consommateur suisse et un courant d'argent du consommateur suisse au producteur étranger.

Avec l'Est, la situation est différente. Consommateur et producteur d'un de ces pays sont représentés par un organisme d'Etat face à l'extérieur. Marquons cet organisme par un écusson, auquel nous ajoutons deux jambes et une tête. Il symbolisera l'Etat. Nos producteurs traitent directement avec cet Etat pour leurs achats et leurs ventes dans ces pays-là. Il y a donc un courant de biens dans les deux sens (flèche aux deux extrémités), du producteur vers l'organisme d'Etat

étranger et un courant d'argent parallèle dans les deux sens également. L'organisme d'Etat d'un de ces pays a rarement des contacts directs avec le consommateur helvétique. Marquons la frontière qui nous sépare de ces gens par une ligne ... semi-circulaire. Si ces frontières n'existaient pas, nous n'aurions pratiquement qu'une grande économie, un seul grand cercle. En fait, chaque économie nationale est un cercle pour elle-même. Et les relations d'une économie nationale à l'autre doivent passer le barrage des droits de douane et autres obstacles (administratifs notamment). Nous symbolisons ces obstacles par un double trait qui vient s'inscrire sur la ligne frontière en travers des courants qui nous relient à ces pays.

Il n'y a rien là de bien sorcier direz-vous. La réalité est cependant encore plus complexe. A ces courants de biens et de services compensés par des courants inverses d'argent, il nous faut ajouter les **mouvements financiers**. Le consommateur, en effet, ne dépense pas tout le salaire qu'il reçoit. Le producteur, de son côté, ne paie pas en salaires tout l'argent qu'il encaisse. De part et d'autre, il peut y avoir **épargne**.

Cela nous donne un courant du consommateur à la banque, que nous mettons ici au centre sous la forme d'un temple grec — image qu'elle a pris chez nous ! — et du producteur à la banque. Inversement, nous avons un courant de crédit qui peut se diriger vers le producteur — c'est le cas le plus souvent — mais aussi vers le consommateur (ventes à tempérament, petits crédits, etc.). Le consommateur peut aussi livrer son épargne directement au producteur en investissant ses fonds dans des actions, des obligations, etc. Cela nous donne une ligne de courant financier qui va du consommateur au producteur. Inversement, le producteur verse de l'argent directement au consommateur sous forme de dividendes, d'intérêts, etc.

Et l'Etat ? vous demanderez-vous. L'Etat, nous avons constaté sa présence à la frontière, dans les échanges avec l'extérieur. Il est cependant aussi présent à l'intérieur du pays, mais là, nous pouvons le ranger parmi les producteurs. C'est en effet un grand producteur de services. Il nous donne des possibilités de transport, il nous offre l'usage des routes, la sécurité, l'ordre, etc. Il n'est jusqu'à la défense nationale qui ne puisse être considérée comme un service, dans ce cas, une assurance.

Les perturbations

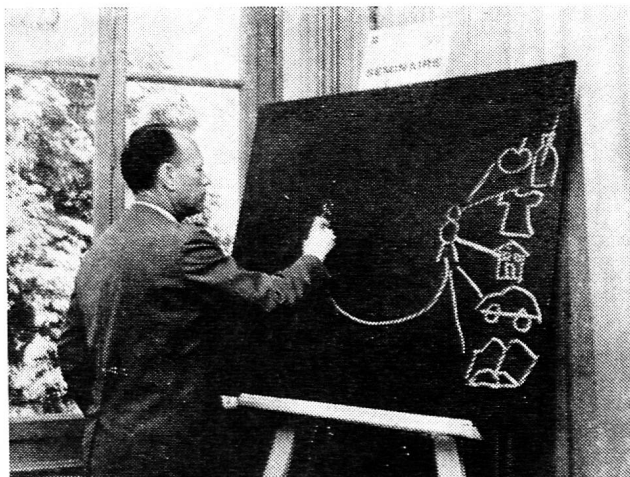
Ce système ne serait pas complet si nous ne parlions des perturbations qu'il peut connaître et qui font, à vrai dire, l'essentiel des préoccupations de l'économie.

En effet, à première vue, il devrait fonctionner sans heurt. Rien ne se crée, rien ne se perd, les courants dont nous avons parlés devraient se faire comme un mouvement perpétuel bien huilé.

En fait, il n'en est rien. L'économie ne cesse de créer. Elle n'est pas statique mais dynamique.

Les perturbations tiennent essentiellement à la psychologie humaine. Le moteur de l'ensemble, c'est l'appétit des hommes. Appétit des consommateurs, mais appétit aussi des producteurs qui veulent sans cesse développer leur affaire, produire davantage, conquérir des marchés, lancer de nouveaux produits, etc. Or, l'homme a tendance à osciller entre un excès d'appétit et un excès de dégoût.

Excès d'appétit : le consommateur a le sentiment que les affaires marchent bien, il consomme et dépense. De son côté, le producteur saisit l'occasion. Il produit au maximum, investit pour l'avenir, distribuant ainsi un pouvoir d'achat supplémentaire. Dans une telle période d'euphorie, on investit beaucoup. Or, les investissements, lorsqu'ils dépassent un certain volume, ont tendance à provoquer l'inflation, c'est-à-dire la hausse des prix. En effet, investir, c'est pro-



duire des immeubles et des machines et non pas des biens de consommation. L'argent de ces immeubles et de ces machines va sous forme de rémunération du travail chez le consommateur. Dès lors, les courants ne sont plus égaux. Le consommateur reçoit plus d'argent qu'on ne lui offre de biens. Spontanément, l'équilibre tend à se rétablir par une hausse des prix.

Certes, par la suite, les investissements qui ont été faits permettront de produire une quantité accrue de biens de consommation. En attendant, cependant, il y a un décalage. Voilà pourquoi en période d'euphorie l'économie est toujours exposée aux risques de l'inflation.

Excès de dégoût : pendant les périodes d'euphorie, les prix augmentent et l'économie, très sollicitée, a tendance à se fatiguer. Il arrive presque toujours un moment où le ressort casse. Brusquement, la situation se renverse et l'euphorie fait place à la méfiance quant à l'avenir. Les consommateurs n'achètent plus, les producteurs n'investissent plus, le courant de travail s'affaiblit, provoquant la baisse des revenus et parfois le chômage. Ici, c'est le courant d'argent (salaires) qui arrive du producteur au consommateur qui s'affaiblit alors que le courant de biens a tendance à s'enfler. C'est la situation inverse de la précédente. L'équilibre entre les deux est difficile à trouver. Il est toujours précaire.

L'information économique à l'école

Exposé de M. Gérald Sapey

Comment l'école peut-elle faire passer au niveau de ses élèves cette information ou initiation économique que nous jugeons aujourd'hui indispensable ? Et, d'abord, est-il réellement souhaitable que l'école procède à cette orientation ?

Répondons par une autre interrogation : pourquoi, dans l'enseignement actuel, la géographie, l'histoire ou le dessin auraient-ils davantage droit de cité qu'une discipline pour le moins aussi essentielle dans la vie des hommes, l'économie ? Il ne s'agit, de toute manière, ni de supprimer l'enseignement de l'histoire ou de la géographie, ni de faire des élèves de futurs économistes. Mais simplement de leur montrer une réalité qui les concerne déjà. De les préparer à leur rôle de consommateurs-producteurs. Cet impératif semble encore plus vrai en Suisse, où les citoyens sont appelés à se prononcer sur des choix essentiellement économiques et à une époque où le pouvoir d'achat disponible chez les jeunes justifie qu'ils sachent comment en disposer avec discernement.

L'école vivante ne peut se cristalliser sur l'état des connaissances tel qu'il était il y a cinquante ans. Par définition, l'école est toujours en retard d'une évolution. Aussi, faut-il avoir conscience qu'en introduisant une orientation économique aujourd'hui, elle ferait non pas œuvre de pionnier, mais simplement, que suivre une évolution déjà amorcée depuis plusieurs années déjà.

Les questions économiques sont trop techniques et peu formatrices de la personnalité comparativement au latin ou aux mathématiques ! A cette objection possible, répondons que là n'est pas le problème. L'économie devrait désormais faire partie du bagage de « l'honnête homme » moderne. Allons plus loin encore : est-il vraiment certain qu'un raisonnement sur les mécanismes économiques n'implique pas une gymnastique de l'esprit aussi formatrice que celle qu'on aime à reconnaître dans l'étude du latin ou des mathématiques ?

Un nombre invraisemblable d'adultes sont actuellement incapables de comprendre les phénomènes économiques les plus élémentaires qui les concernent, qu'ils subissent plus ou moins passivement. Quand pourra-t-on rompre ce cercle vicieux, et qui pourra le faire, sinon l'école, en donnant aux futurs citoyens au moins une orientation de base ? Et s'il fallait une justification supplémentaire, on ajouterait que l'avenir du pays suppose que des jeunes gens plus nombreux s'intéressent aux sciences économiques. La Suisse manque de bons économistes. Il importe donc que les jeunes soient stimulés très tôt. Et quand bien même l'orientation économique donnée à l'école, dans les classes terminales notamment, ne viserait pas à former des économistes, mais à aider des jeunes gens à mieux orienter leurs futures études universitaires, l'objectif serait atteint. Rappelons

donc que cette initiative vise, au premier chef, non pas à former des professionnels, mais à éveiller l'esprit des élèves et à mieux les préparer pour l'avenir.

Que faire comprendre aux élèves ?

Le maître devrait diviser cette orientation en deux grands secteurs : une orientation générale sur la réalité économique et une explication des mécanismes ou des problèmes d'actualité économique.



Il importe que les élèves ne soient pas conditionnés par les règles de notre économie de marché, mais qu'ils soient en mesure de comprendre les autres systèmes également. L'essentiel est donc de leur faire comprendre la nature des phénomènes. A cet effet, le langage des chiffres, qui joue un rôle important dans l'analyse économique, devrait être très accessoire dans une orientation scolaire.

Et, en pratique, que faire comprendre aux élèves ? Voici quelques exemples :

- L'importance de la participation de l'individu au progrès matériel.
- La source de la richesse et les raisons pour lesquelles chaque époque est plus riche que la précédente.

- Le rôle du travail, de la consommation, de la production, du capital, de la propriété.
- Ce qui différencie une économie de marché d'une économie collectiviste.
- Le rôle de certaines institutions : bourse, banque, Etat, entreprise, syndicat.
- Certaines attitudes : épargne, investissement, achats à tempérament.

En bref, aider ces futurs citoyens producteurs et consommateurs tout à la fois à être un jour en mesure de se situer et de conduire leurs actes dans un monde qui, trop souvent, échappe à leurs parents. Combien de ces parents sont, par exemple, capables de porter un jugement objectif et sensé sur les avantages et les inconvénients de la publicité dans notre économie de marché ?

A qui faire comprendre ?

Il va sans dire que tant que l'économie ne figurera pas au programme, il appartiendra au maître de juger lui-même comment procéder à cette orientation. Et cette orientation sera nécessairement fonction du niveau scolaire et de l'intérêt de la classe. Aussi, le schéma ci-dessous est-il proposé à titre purement indicatif. Il pourrait constituer le point de départ à un échelonnement indispensable des sujets traités :

Age	Degré scolaire	
7 ans	1	
8 ans	2	
9 ans	3	
10 ans	4	
11 ans	5	
12 ans	6	1 ^{er} niveau
13 ans	7	
14 ans	8	
15 ans	9	
16 ans	10	2 ^e niveau
17 ans	11	
18 ans	12	3 ^e niveau
19 ans	13	

N.B. : Ce schéma très général varie très sensiblement d'un canton à l'autre. C'est la raison pour laquelle il n'a qu'une valeur de suggestion.

Au premier niveau : initiation simple, prise de conscience du monde économique.

Au deuxième niveau : initiation plus élaborée, explication de certains mécanismes ou phénomènes économiques.

Au troisième niveau : initiation plus approfondie, amorce d'un véritable enseignement, orientation plus systématique, explication de l'actualité économique.

Encore que les trois premières classes d'âge aient été négligées, car les enfants sont très petits, on peut admettre que certaines visites d'usine seraient de nature à les éveiller et à déjà les introduire dans le monde qui les entoure.

Comment procéder pratiquement ?

On l'a déjà dit, c'est au maître de se rendre compte de ce qu'il peut expliquer à ses élèves. Il le fera, bien sûr, en apportant un soin tout particulier à son langage, car il est essentiel de simplifier des notions souvent simples, mais compliquées par les termes dans lesquels on les présente habituellement.

Deux possibilités s'offrent au maître : la leçon spécialement consacrée à un sujet d'ordre économique et les occasions offertes par les disciplines existantes.

L'économie présente, en effet, la particularité de s'intégrer à toutes les matières déjà enseignées. Les points d'accroches sont donc faciles à trouver. Prenons quelques exemples, qui montrent que le maître pourrait aisément faire pénétrer dans son enseignement général des notions économiques.

En **géographie** : le développement d'une région ou d'un pays est fonction de sa situation géographique, de la qualité de ses terres, du nombre de ses usines, de l'irrigation de son territoire, de la navigabilité de ses cours d'eau, de l'intensité de ses échanges avec d'autres pays. Voilà déjà quelques éléments suffisants pour expliciter la prospérité économique de la Suisse.

En **histoire** : les causes économiques ont été des éléments aussi déterminants que les causes politiques ou militaires.

En **calcul** : on peut calculer autre chose que les remplissages des fontaines terreuses de tout élève digne de ce nom ! Et pourquoi ne pas calculer certains pourcentages sur la base de données économiques, de certains intérêts en parlant de l'épargne ?

En **français** : les mots du vocabulaire économique ont aussi leur orthographe et leur signification !

En **leçon de choses** : l'or est un métal précieux, mais il joue aussi un rôle dans l'histoire et l'utilisation de la monnaie : les fleurs sont belles à regarder et à sentir, mais elles viennent aussi de centres de production, de pays spécialisés dans cette production et elles sont vendues sur le marché.

En **latin** : les textes anciens fourmillent de descriptions relatives aux impôts, au commerce, au mode de vie de l'Antiquité. Comparons avec les réalités actuelles.

Même en **course d'école**, le maître, qui prépare généralement cette journée avec soin, peut trouver prétexte à poursuivre son initiation économique : la région qui va être visitée a une histoire, des coutumes, une situation géographique, mais aussi des ressources naturelles, une population qui travaille ; il existe des usines qu'on pourra peut-être visiter.

Il apparaît donc qu'en tout cas dans les deux premiers tiers de la scolarité, le maître peut introduire cet enseignement économique dans le cadre d'autres leçons. Il jugera plus tard de la nécessité de consacrer une ou deux heures spéciales à un thème plus important ou à un enseignement plus systématique.

Quelques exemples de thèmes

Au deux premiers niveaux, des notions fondamentales et simples :

- que fait l'Etat de l'argent que nous lui donnons ? ;
- le budget de la famille, de la commune, de l'Etat ;
- la richesse (il ne suffit pas d'imprimer des billets de banques !)
- le prix des choses ;
- l'entreprise (ce qu'elles produisent, où elles produisent, comment elles produisent) ;
- l'épargne (pourquoi vaut-il mieux mettre son argent à la banque que le garder chez soi ; à quoi sert l'argent confié aux banques ?) ;
- comment est organisée l'économie suisse ? ;
- les pays avec lesquels nous commerçons ;
- les comptes de la Nation (produit national, revenu national) ;
- les systèmes monétaires ;
- la fiscalité (comment remplir sa déclaration d'impôts ; pourquoi des impôts ?) ;
- le rôle de l'investissement ;
- les grands ensembles économiques.

Cette liste n'est pas exhaustive. Selon que ces sujets sont introduits au premier, deuxième ou troisième niveau, il va de soi que le maître ne peut les traiter de la même manière.

Au troisième niveau, avec les grands élèves, il devient pos-

sible d'aborder des thèmes davantage d'actualité ou plus difficiles :

- pour la Suisse : pourquoi devons-nous maintenant songer à l'énergie nucléaire ? (Pour ne pas nous laisser distancer par les autres pays, l'énergie est un facteur essentiel de la prospérité ; or, dans notre pays, les sources de l'énergie hydro-électrique sont bientôt tarées) ;
- comment fonctionne une économie planifiée ;
- le problème du tiers monde ;
- la Suisse et l'intégration européenne ;
- la paix du travail ;
- comment se forment les prix ; le loyer, par exemple.

On a déjà dit que tous ces sujets pouvaient être intégrés à des leçons déjà existantes ou faire l'objet de leçons spéciales. On pourra également les assortir d'exercices simples. Les moyens pédagogiques sont également variés : boîte à questions, lecture des journaux, enquêtes des élèves eux-mêmes, jeux en classe.

Quatre principes semblent en tout cas devoir présider à cette orientation : la simplification des problèmes et du langage ; la clarté ; le sens du concret chez le maître ; l'objectivité, car, comme en philosophie, il est facile de polémiquer dans le domaine économique.

Que peut faire la presse pour aider le maître à cette orientation ?

L'apport de la presse, dans cet effort d'initiation économique, est, d'une part limité : une partie des choses à expliquer aux jeunes est si connue que la presse ne les répète plus dans ses chroniques quotidiennes. Son langage est souvent trop compliqué pour des enfants ou des lecteurs ne disposant pas de bases élémentaires.

Mais cet apport peut aussi être utile au maître et à l'élève : la presse pénètre tous les jours dans la vie des hommes et reflète leurs préoccupations. Et si les élèves ont de la peine à saisir le sens de ces reflets, les maîtres, eux, sont des lecteurs éclairés qui peuvent leur expliquer. En fait, le rôle de la presse est aussi d'expliquer et de commenter.

C'est évidemment moins la théorie que l'illustration pratique des faits économiques que la presse présente quotidiennement à ses lecteurs. Mais, l'obstacle va peut-être se situer au niveau de cette illustration. En d'autres termes, les journaux, la télévision, la radio doivent-ils vulgariser ou confiner leurs rubriques économiques au domaine de la spécialisation ?

La réponse n'est pas aussi simple qu'elle le paraît au premier abord. Jusqu'à maintenant, seuls les spécialistes et les lecteurs éclairés se sont intéressés aux pages économiques des journaux. Or, il est évidemment possible de vulgariser davantage ces pages ; mais les journaux ne risqueront-ils pas de perdre leurs lecteurs fidèles, sans pour autant gagner les néophytes ?

Admettons, cependant, la vulgarisation. Elle n'est possible que jusqu'à un certain point. Elle oblige, en outre, à des efforts rédactionnels au-delà des limites de temps ou de disponibilité des rédacteurs, car il est plus difficile de vulgariser que de s'adresser sans ambages aux lecteurs avertis.

Malgré ces difficultés, plusieurs tentatives ont été faites ces dernières années, avec succès semble-t-il. Mais, en dernière analyse, le journal n'est pas un instrument essentiellement didactique. Et c'est ce qui limite ses efforts de vulgarisation.

Aussi, on ne voit pas de meilleur moyen pour introduire le lecteur dans le monde de l'économie, son monde quotidien, de le préparer à l'école déjà. La presse, pour sa part, est prête à collaborer à cet effort. Aux maîtres et, plus tard, à ses jeunes lecteurs, d'exprimer leurs besoins. La presse ne peut vivre sans ce courant d'échanges.

Ce qui reste cependant fondamental, c'est l'orientation qui pourra être introduite en classe. Pourquoi les jeunes Suisses n'auraient-ils pas les mêmes réflexes à l'égard de la réalité économique que dans les pays anglo-saxon ou de l'Est ?

Le démographe français Alfred Sauvy écrit dans un de ses derniers ouvrages : « Un homme libre, de nos jours, c'est un homme informé. » L'activité professionnelle des enseignants tend précisément à cela. Pourquoi pas aussi dans le domaine économique ?

L'enfant: futur consommateur

Exposé de Mme Marie-Lise Monod-Logoz

Nul n'ignore les progrès remarquables qu'ont faits la psychologie et la sociologie, au cours de ces dernières années. Progrès non seulement dans les connaissances, mais dans les méthodes de travail et les moyens d'investigation. Grâce à eux, nous pouvons mieux comprendre, analyser avec plus de précision et prévoir avec davantage de subtilité le comportement de l'individu et celui des masses.

Malheureusement ces connaissances et ces moyens de connaissance ont trouvé rapidement des applications pour le moins détestables. Le développement parallèle des moyens de diffusion, d'information (presse, radio, télévision, art du graphisme et de l'affiche), a beaucoup contribué à augmenter leur efficacité. Et notre société d'abondance, où le rythme production-consommation se doit de croître, trouve assez de raisons économiques et politiques pour justifier cette savante mise en condition des individus et des masses.

Le consommateur n'est plus l'aboutissement d'une chaîne qui part de la production et travaille à le satisfaire : le consommateur devient l'une des machines d'une chaîne production-destruction. Et chacun sait que le propre des machines est d'être mûes par une force extérieure à elles-mêmes.

Situation des enfants dans la société de consommation

Nous sommes donc, selon l'expression d'un économiste américain, « manipulés » pour devenir des robots télécom-

mandés. « Nous », c'étaient, à l'origine, les adultes ; mais il est bien évident que le conditionnement de l'individu a tout avantage à commencer tôt, d'une part, et que, d'autre part, la jeunesse représente une masse démographique de plus en plus importante.

Si j'ai pris pour titre « L'enfant, futur consommateur », c'est par un réflexe d'optimisme désespéré. Car, en fait, l'enfant est déjà traité comme un consommateur. Peut-être l'est-il en effet ?

D'abord, d'une manière générale, les enfants ont de l'argent de poche ; souvent même beaucoup d'argent de poche. Car il ne faut pas oublier que les parents cherchent souvent à compenser, voir à remplacer leur vigilance et leur présence par des sommes d'argent plus généreusement prodiguées que les conseils pour en faire bon usage.

Si l'on ajoute à ce fait une plus grande liberté qu'autrefois, bien entrée dans les mœurs, qui permet aux enfants de disposer de leur argent sans en demander la permission aux parents, on peut bien dire que les enfants sont des consommateurs disposant d'un certain pouvoir d'achat.

Ce pouvoir d'achat, on le voit sans cesse grandir, sous l'effet de méthodes appropriées : création et multiplication d'objets uniquement destinés aux enfants, assortis de la création de nouveaux besoins, artificiels sans doute, mais qui, bien amenés et bien conduits, deviennent vite impérieux.

A ce pouvoir d'achat personnel de l'enfant, il faut en ajouter un autre : un pouvoir d'achat familial qui lui est délégué, phénomène dû à l'évolution de la vie moderne. On a pu constater, dans une étude faite en France par l'Institut français de l'opinion publique, que dans le cas des familles où la mère travaille à l'extérieur, c'est très souvent l'enfant qui est chargé de faire les commissions au sortir de l'école. C'est lui qui choisit la marque et le magasin.

Les enfants présentent encore d'autres avantages, que les techniciens de la promotion des ventes se gardent d'ignorer. Les enfants sont, tout d'abord, d'excellents véhicules publicitaires ; les slogans, les chansons publicitaires, c'est eux qui les retiennent, qui les chantonnent. Puis toutes les nouveautés les frappent et ils vont en parler à la maison.

Enfin quand ils veulent quelque chose, ils sont plus inlassables que n'importe quel démarcheur. Ou, si vous voulez, en termes plus vaudois, ils « font la bringue » des heures et des jours sans se fatiguer ! Excellente disposition dont on peut profiter quand on sait que garçons et filles passent tous par l'âge de la collectionnisme, d'où leur emballement pour tous les produits qui proposent « en cadeau » une collection, d'images, voiture, porte-clés, etc.



Ces cadeaux ou ces collections, joints aux produits alimentaires, ont d'ailleurs un double avantage, car on joue aussi sur la satisfaction des mères à faire un petit cadeau à leur gamin, sans se sentir coupables de « rogner » sur l'argent réservé à la nourriture.

Une « technique » de la consommation qui s'apprend

On peut donc dire qu'il y a tout un complot pour se servir de l'enfant et pour l'éduquer dans le sens d'une aliénation de son jugement et de sa liberté futurs.

L'information économique de l'enfant commence, à nos yeux, quand on lui apprend à déjouer le complot. Qui pour-

rait mieux le faire, si ce n'est l'école qui lui apprend à se défendre par les connaissances qu'elle lui donne et par l'esprit critique et le raisonnement qu'elle l'aide à développer. Il y a une technique de la consommation dont il faut faire l'apprentissage. De même que l'école a su apprendre aux enfants à circuler, devant l'augmentation constante de la circulation et de ses dangers.

Dans certains Etats des cours sont organisés systématiquement, par exemple en Australie. En Angleterre, « Which », le journal des consommateurs, a préparé des fiches de travail pour les classes.

Nous pensons cependant que cette information, cette initiation des enfants au monde de la consommation, peut se faire d'une manière aussi profitable dans le cadre de l'enseignement (leçons de choses, calcul, français, géographie, histoire), que dans des cours spéciaux créés pour cela.

En effet, plutôt qu'une description schématique des choses, une sorte de plan statique, il semble que les enfants, maintenant, préfèrent qu'on leur fasse sentir le dynamisme des choses, si bien qu'au lieu de leur montrer ce qu'il y a de l'autre côté de la vitre, il faut les mettre dans le coup, leur donner les clés d'un monde qui s'intéresse à eux pour en tirer profit !

C'est une chose facilement réalisable (et déjà partiellement réalisée), dans le cadre de l'enseignement des écoles ménagères. Nous avons déjà eu beaucoup de contacts avec des maîtresses ménagères qui savent que la Fédération romande des consommatrices est toujours prête à leur fournir des renseignements, des suggestions de travail et de méthode, des brochures, des conférencières, etc.

Ce n'est peut-être pas essentiel d'allonger en parlant de ce qui se fait dans les cours ménagers, mais j'aimerais tout de même dire ceci : cette formation des consommatrices, à l'école ménagère, est d'autant plus importante, me semble-t-il, que beaucoup de ces jeunes filles, par la suite, n'acquerront pas une formation professionnelle très étendue, et que, pour certaines d'entre elles, c'est une des dernières occasions où elles peuvent encore apprendre à réfléchir, à se poser des questions et à savoir comment et où s'informer.

Le rôle actif du consommateur

De même on peut intéresser activement les élèves dans les leçons d'instruction civique, par le biais de la consommation ; il est nécessaire d'analyser avec les jeunes le rôle essentiel du consommateur et sa responsabilité dans le circuit économique. Les exemples qu'on utilisera les intéresseront davantage, étant pris dans leur domaine, puisqu'ils sont déjà des consommateurs, tandis qu'ils ne sont pas encore citoyens. Mais on peut, par là, amener ces jeunes à comprendre la responsabilité du citoyen dans la vie politique. Les votations proposent souvent des choix sur des questions économiques, on l'a vu récemment, de même que nos Chambres connaissent peu de grands débats politiques, mais principalement des débats économiques.

Faire comprendre aux jeunes le rôle actif du consommateur, leur faire découvrir les lois qui les protègent et celles qui les obligent, c'est un point important de ce qu'on peut faire avec eux.

Mais on doit les aider à développer l'observation, l'esprit critique. Et notamment à démystifier la publicité. Car la publicité, souvent, cherche à se faire passer pour de l'information. Souvent elle se proclame agent du progrès.

Au sujet de cette démystification, les quelques exemples que je vais vous donner ne sont que des suggestions de ce qu'on peut faire, car vous êtes, bien sûr, mieux à même de juger ce qu'on peut faire selon les âges et selon les enfants.

Ainsi, dans des leçons d'arithmétique, avec les problèmes d'achat, de vente et de bénéfice, on peut commencer, assez tôt peut-être, à trouver ce qui entre dans le calcul des prix :

la structure des prix. Par exemple le calcul du prix de revient, sur lequel on n'insiste guère et qui demeure souvent une notion assez confuse, on peut parler des frais de stockage, de publicité, d'évaluation de pertes possibles avec les produits frais, etc.

Aux leçons de choses, on peut observer et comparer des qualités différentes ; avec des élèves plus grands, lire et analyser des tests de marchandises.

Aux leçons de vocabulaire, on peut leur montrer la vie et la décadence des mots : il y en a beaucoup d'exemples ; prenons par exemple le mot « soie » qui, faute d'avoir été en quelque sorte protégé, ne veut plus rien dire, puisqu'il faut maintenant dire « pure soie » pour parler des tissus faits avec des fils de vers à soie. D'où l'utilité d'une protection des noms, des normes, des qualités... et des adjectifs que l'on appelle qualificatifs et qui servent à tromper sur la qualité.

A elle seule cette dégradation des mots entraîne la nécessité d'un étiquetage informatif précis.

On peut aussi leur faire découvrir comment les dictons et proverbes, bien particuliers d'une région à l'autre, et qui étaient l'expression d'expériences et de sagesse populaires régionales, tombent maintenant dans l'oubli. Quelques vieilles personnes, chez nous, en usent encore dans la conversation. Mais par contre les slogans publicitaires, qui adoptent la même forme que les dictons, de ce fait ont l'air d'exprimer eux aussi une réelle expérience populaire, et cela d'autant plus que certains slogans deviennent aussi internationaux que les produits qui les lancent. Ainsi des bribes de ces slogans passent souvent dans la conversation et, reconnus à mi-mot, créent une connivence.

Plutôt que de choisir comme titre de composition « l'habit fait le moine », pourquoi ne pas choisir d'analyser le slogan d'un magasin de vêtements du type « Avec le vêtement X votre personnalité s'affirmera ».

Savoir analyser la publicité

Il faut que les enfants sachent « lire » le contenu de la publicité, c'est-à-dire l'analyser, qu'elle soit en mots ou en images. Par exemple observer une réclame du type de celle d'une marque de cigarettes : on voit un paquet de cigarettes sur du sable et à côté une pomme. Pourquoi une pomme ? Parce qu'elle suggère fraîcheur et santé. Est-ce vraiment honnête de faire s'associer dans notre esprit l'idée de ces cigarettes et l'idée de santé, alors que tout tabac est en réalité nocif ?

Dans le cadre de l'observation des images, il y a un exemple qui me paraît particulièrement intéressant. C'est celui des images groupées sur le thème que j'appellerai « d'envie ».

On y voit en général deux femmes. L'une découvre avec envie, ou surprise, que l'autre a une robe plus blanche, ou un sol plus propre, ou un mari plus gai ou un enfant en meilleure santé, etc., grâce à tel ou tel produit.

La persuasion clandestine...

Or la femme qui « l'emporte » dans cette confrontation, est presque toujours blonde, alors que celle qui l'envie, ou qui n'a pas aussi bien réussi, est noire.

N'est-ce pas une constante dans notre littérature, depuis les contes d'enfants où la princesse a une chevelure d'or, en passant par Iseut la blonde, aimée de Tristan tandis que Iseut la noire était délaissée, ou par l'Annonce faite à Marie, où triomphe la douce et blonde Violaine contre Mara la noire ? Ce mythe, ce combat de la lumière et des ténèbres, qui ressort ainsi dans notre imagerie moderne, mérite d'être signalé car n'est-ce pas à cause de lui que nous sommes prêts à croire que le produit employé par la dame blanche est vraiment supérieur à celui de la dame noire ?

Enfin, il faut apprendre aux enfants à démêler, dans des textes, ce qui n'est plus de l'information mais de la publicité cachée.

On peut le faire en leur montrant parallèlement des revues d'information véritable, en leur disant où on peut trouver ces sources de documentation et d'information, et comment les lire, qu'il s'agisse de statistiques ou de tests dont il faut expliquer à la fois le mécanisme et l'utilité.

Que peut-on faire pour eux ?

Malgré mon envie, je vais me limiter à ces quelques exemples, certaine toutefois que vous en avez déjà bien d'autres à l'esprit. A ce travail qu'un maître peut faire dans le contexte des leçons habituelles, s'en ajoute un autre tout aussi utile : c'est ce que nous pouvons faire pour les enfants, j'ajouterai, ce qu'il est **urgent** de faire.

Depuis quelques mois nos enfants, dès 9 ou 10 ans même, reçoivent des lettres personnelles leur recommandant de s'abonner à un journal, ou de faire acheter par leurs parents tel livre ou tel disque. Ces lettres venaient de maisons étrangères. Comment ces dernières ont-elles ainsi les adresses personnelles de nos jeunes enfants ? Simple-ment par les bureaux cantonaux d'adresses, organisations semi-officielles, auxquelles l'Etat fournit tous renseignements.

Est-ce normal que nos enfants soient ainsi relancés ? Ne peut-on demander qu'il soit légalement interdit à ces bureaux de vendre les adresses des enfants mineurs ? C'est une mesure simple qu'on pourrait facilement prendre.

Dans un autre domaine, que faire contre la publicité, de style très démagogique, qui envahit les journaux d'enfants ? Les enfants peuvent y lire par exemple que « les vacances avec papa et maman, c'est dépassé, adhère à notre club-vacances, etc. » ou bien « Tu es en âge de choisir toi-même tes livres, demande à tes parents de t'acheter, etc. »

Il ne s'agit pas toujours de journaux étrangers vendus en Suisse mais aussi, par exemple, d'un journal d'enfant romand, et des plus sympathiques. On y trouve cependant une annonce de ce style : « Au restaurant demande un Leco à tes parents et rappelle à ta maman que le berlingot s'achète dans les commerces de détail. »

Et dans un autre numéro cette autre annonce, qui tient toute une page : « Faites-vous offrir les œuvres de la Comtesse de Ségur, etc. »

Publicité auprès des enfants pour entraîner à l'achat, en un temps non précisé, de 20 volumes à 11 fr. 60 !

La Comtesse de Ségur fait partie du bagage folklorique de notre enfance, sa valeur éducative et littéraire est plus discutable ; aurait-elle enfin autant d'attrait aux yeux d'un éditeur s'il fallait lui payer des droits d'auteur ?

Dans une famille au salaire moyen, une dépense de 200 fr. et plus pour un seul auteur nous permet de supposer qu'on n'y dépensera plus beaucoup pour l'achat d'autres livres, pendant un certain temps ! Enfin si la publication se traîne sur deux ans ou davantage, l'enfant, devenu peut-être adolescent, s'intéressera-t-il encore à cet auteur-là ?

Ce genre de contrat, en fait, sert à donner un revenu fixe à l'éditeur et à donner à l'enfant une habitude d'achat. Cette réclame a-t-elle vraiment sa place dans le journal que lisent nos enfants, et avec quel enthousiasme !

Sans publicité, ce journal d'enfants ne tournerait pas tel quel ; pour être libre il s'en faut d'environ 30 000 à 40 000 francs par an.

Il semble que s'agissant d'un journal qui mérite d'être soutenu, des difficultés financières de cet ordre devraient pouvoir être supportées, en partage, entre les cantons romands où le journal est diffusé.

Car enfin, puisqu'il n'existe pas d'éthique ni de code d'honneur de la publicité, c'est à nous, parents et ensei-

gnants, d'imposer des limites et d'agir en sorte que nos enfants soient libérés dans leur propre journal, de ce conditionnement publicitaire qui contribue à créer une équivoque sur le sens même du mot « information ». Sans ce déconditionnement, il est à craindre que les jeunes, se sentant plus ou moins dupés, sans pouvoir toujours en analyser vraiment les causes, ne choisissent l'apathie ou la révolte. Pour beaucoup ce choix a commencé.

Il serait faux de suivre ceux qui pensent que, la publicité pour enfants existant ailleurs, alors pourquoi pas dans leur journal, si on sait la rendre attrayante, faite vraiment pour eux... Au contraire! Elle n'en sera que plus efficace donc plus nocive. Les enfants se sentent moins concernés par la publicité qui s'adresse à eux un peu partout que par celle qui leur est offerte personnellement, ou dans leur propre journal.

Oui, il y a urgence à protéger nos enfants et à leur don-

ner des moyens de défense. Nous, Fédération romande des consommatrices, faisons notre possible pour informer, éduquer les mères, les adultes, mais nous ne pouvons atteindre les enfants comme **vous** pouvez le faire. Notre société d'abondance est un cadeau empoisonné, à moins que nous sachions préparer le contrepoison. Nous sommes donc désireuses de participer à une recherche commune, d'échanger des renseignements, des informations, des idées de travail, comme cela se fait déjà un peu, et surtout dans certaines classes ménagères.

Notre société dite « de consommation » évolue vite, en bien ou en mal; on ne peut influencer, conditionner l'être humain dans un seul domaine sans perturber gravement tout l'ensemble de l'homme. Aussi, quand on désespère un peu et qu'on veut réagir, c'est toujours vers l'école qu'on se tourne, car c'est là, qu'en dernier lieu, subsistera toujours le respect de l'enfant et de la personnalité.

Résumé de la discussion générale qui a suivi les exposés

Le problème de fond est tout de suite abordé par un journaliste: la presse a des moyens limités, elle est morcelée; peut-elle alors faire les efforts qu'on réclame d'elle pour le consommateur et pour l'enfant? C'est un autre rédacteur qui répond. Il pense qu'il est peut-être difficile à la presse de faire quelque chose pour l'école, car il y a peu de domaines aussi conservateurs et réfractaires à toute évolution que celui de l'enseignement. D'autre part le journaliste ne dispose pas de beaucoup de temps pour la documentation et la réflexion. Mais parmi les enseignants, certains auraient le temps d'approfondir les problèmes. Ils trouveraient certainement beaucoup de journaux pour publier leurs idées.

Ce qu'il faudrait, c'est **apprendre aux enfants à distinguer les différents journaux — presse d'opinion, presse neutre, etc. — et à les lire de manière intelligente.**

On a fait remarquer que la page économique est la plus rébarbative à cause de la partie consacrée à la bourse. Malheureusement, personne n'a encore trouvé comment pré-

senter la chronique boursière de manière plus attrayante. Mais cette chronique intéresse-t-elle le public? C'est un fait indéniable: si un journal publie un cours faux, il reçoit une quinzaine d'appels téléphoniques dans les deux heures qui suivent! Cet intérêt du lecteur s'explique: dans une période d'inflation comme celle que nous vivons, l'épargnant même petit ou moyen cherche une autre forme d'épargne que le traditionnel « carnet »: il achète des actions et veut pouvoir en suivre le cours dans son quotidien. Certains journaux avaient d'ailleurs une chronique boursière avant d'avoir une page économique.

On demande énormément à l'école. Comment pourrait-elle répondre à toutes les exigences qu'on formule à son égard?

Des choix s'imposent. Il faudrait par exemple revoir l'enseignement des langues mortes; on pourrait ainsi gagner des heures à consacrer à l'économie.

Actuellement l'économie est réservée à l'université. Or moins de 10% des jeunes vont à l'université. Ainsi une



grande partie de la population ne comprend pas les grands courants qui conditionnent la vie d'aujourd'hui. Il en résulte des difficultés sur le plan social au moment des dialogues. **Développer l'enseignement économique à l'école est donc une nécessité.**

Il y a deux stades dans l'orientation économique : d'abord l'explication des mécanismes, des éléments fondamentaux, ensuite les problèmes spécifiques. Le premier stade peut être abordé sans grands problèmes avec des élèves de 12 à 15 ans.

On a proposé un enseignement par cercles concentriques : en commençant par des faits concrets (de géographie économique locale par exemple), on irait petit à petit à l'abstraction. L'actualité pourrait aussi servir de base à l'explication de certains problèmes.

Résumé des rapports des groupes de travail

L'utilité, la nécessité même d'une information économique à l'école ont été reconnues par tous les participants.

A notre époque, plus que jamais, les problèmes économiques sont à la base de tout, des options politiques comme des phénomènes sociaux.

Tout le monde est concerné par l'économie. Chacun y participe, en tant que consommateur et « producteur ».

L'information économique dispensée à l'école devrait permettre aux enfants de devenir des consommateurs conscients des pressions qui s'exercent sur eux ; des « producteurs » informés du rôle qu'ils ont à jouer pour l'intégration économique d'une entreprise, d'une région et d'un pays dans l'économie mondiale ; des citoyens capables de « sentir » — si ce n'est de comprendre — les problèmes qui se posent aux responsables de notre économie et de notre politique et d'être en mesure de réagir de façon aussi adéquate que possible quand ils devront donner leur avis, que ce soit lors d'une votation populaire, dans le cadre d'un syndicat ou d'un conseil d'entreprise ; enfin des hommes en mesure de comprendre que les contraintes qui s'exercent sur eux ne viennent, en dernier ressort, ni de l'entreprise, ni des phénomènes politiques, mais d'une compétition dans le cadre d'une économie mondiale.

Cette formation économique de base devrait être donnée par l'école, car le nombre de jeunes qui vont plus tard à l'université — la seule institution qui dispense aujourd'hui un enseignement économique — ne représente qu'une fraction infime de la population.

L'information économique à l'école ne présenterait pas seulement l'avantage de donner aux enfants les éléments d'une connaissance critique de l'économie mais encore celui, non négligeable, de leur faciliter le choix d'une profession. Car s'ils sont informés des conditions du marché du travail, les jeunes sauront mieux trouver leur place dans l'économie.

Comment dispenser cet enseignement, quelle méthode utiliser ?

Il s'agirait tout d'abord de « préparer le terrain », de « semer le grain », c'est-à-dire d'ouvrir simplement l'esprit des élèves à ces problèmes. On a suggéré de le faire par une information diffuse, non formelle, provoquée par les faits de l'actualité quotidienne, en laissant au maître le soin de profiter des occasions.

De l'avis de presque tous les participants, il n'est pas question d'introduire une branche de plus, de traiter l'économie comme une discipline nouvelle. Les programmes scolaires sont déjà surchargés et il n'est pas certain qu'une telle approche de cette matière suscite l'intérêt des élèves. Il faudrait plutôt « irradier » l'enseignement ordinaire de

Si la réalité économique est importante pour des enfants de 12 à 15 ans, elle l'est surtout dans l'optique de leur formation professionnelle ; ils sont acculés à un choix ; il faudrait qu'ils connaissent le marché du travail.

Mais il y a deux choses : ce qu'on présente aux élèves et ce qu'ils peuvent en retirer. Là se pose le problème de la préparation des maîtres. Dans quelle mesure pourra-t-on tenir compte dans leur formation des vœux exprimés ? On peut introduire quelque chose de nouveau pour ceux qu'on est en train de former, mais les autres ?

En dehors de l'école, la famille pourrait jouer un certain rôle dans l'information économique (déclaration d'impôts, assurances, actions) et contribuer dans une large mesure à développer l'esprit critique de l'enfant dans ce domaine.

notions économiques. Des branches comme l'histoire, la géographie, les mathématiques s'y prêtent aisément. On a relevé la nécessité de lier cet enseignement à l'imagination et au concret, de l'adapter à l'âge et aux intérêts de l'enfant (argent de poche, comptabilité du ménage, comptes de la commune, etc.).

Cette méthode comporte cependant un certain nombre d'inconvénients : la présentation de certains faits n'implique pas nécessairement leur explication, ni leur rattachement à un système. Or, l'explication est nécessaire, de même que sa référence à une vue synthétique de l'économie. Certes l'élève pourra tout jeune, se passer de cette synthèse, mais il faudra bien qu'un jour il soit apte à avoir de ces problèmes une vision un peu plus générale.

Il est donc nécessaire de structurer l'enseignement économique, de programmer sa matière, de telle manière que le maître sache quels seront les thèmes à traiter ; il pourra alors profiter pour le faire des occasions que lui fourniront l'actualité et l'enseignement général. Certains pensent qu'on pourrait envisager un programme romand d'enseignement, et qu'il y aurait là une bonne occasion de poser un jalon pour la construction de l'école romande.

Mais on ne peut enseigner une matière sans la connaître soit-même. Là se pose le grand problème de la formation et de l'information des maîtres.

Si quelques personnes sont d'avis que les maîtres n'ont pas besoin d'avoir une formation économique particulière pour enseigner les rudiments de cette matière, les enseignants pensent eux que leur formation préalable s'impose impérativement. L'économie devrait être inscrite au programme des écoles normales et des études pédagogiques.

D'autre part, l'information des maîtres pourrait se faire par les canaux suivants :

- les journaux professionnels (« L'Éducateur »)
- la presse (rubrique spéciale)
- des fiches de documentation (émanant d'un centre de documentation).

On a souhaité que le maître soit aidé par la télévision scolaire, considérée comme un moyen de transmettre cet enseignement, à condition que les programmes soient minutieusement étudiés ; ils pourraient être confiés à une commission romande.

La presse pourrait elle aussi jouer un rôle dans l'information économique à l'école ; sinon pour les élèves directement, car les journaux sont des publications pour adultes, du moins pour les maîtres dont elle pourrait compléter la formation par une chronique régulière d'information économique.

† **Germain MONTAVON**

L'« Educateur » a le chagrin d'annoncer le décès de son correspondant jurassien Germain Montavon, maître secondaire à Moutier. Enlevé brusquement à l'affection générale la veille du Congrès SPJ dont il était l'un des organisateurs, il laisse une trace profonde en terre jurassienne. Que sa mère affligée et ses nombreux amis trouvent ici l'expression de notre sympathie.

Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction

Ve séminaire de programmation pédagogique Leysin, 8 au 13 juillet 1968

Le développement croissant et l'évolution rapide de la pédagogie cybernétique nous ont incités à envisager la formation dans ce domaine selon une formule nouvelle :

A qui s'adresse le séminaire ?

Aux enseignants des écoles officielles et privées de tous les niveaux.

Quels sont ses buts ?

1. — Les participants prendront connaissance des fondements psychologiques et cybernétiques de l'enseignement programmé, tels que la science expérimentale les a récemment mis en évidence.
2. — Les participants sauront appliquer à la préparation de leurs propres cours une méthode d'analyse d'objectifs.
3. — Ils s'entraîneront à la rédaction de cours programmés, selon le type choisi (linéaire, ramifié ou adaptatif).
4. — Ils seront en possession des critères nécessaires pour évaluer la qualité de cours programmés.

Plan d'activités

- Définition et principes de l'enseignement programmé (EP) ;
- ce que l'EP doit à la cybernétique ;
- ce que l'EP doit à la théorie de l'apprentissage ;

- les étapes de la programmation ;
- l'analyse des objectifs.

Les types de programmes

- A. — Programmes dans les branches littéraires.
- B. — Programmes dans les branches scientifiques.
- C. — Programmes adaptatifs (simulation du dialogue préceptoral à l'aide d'un ordinateur).

Horaire

Le séminaire commencera **lundi 8 juillet à 10 heures précises**. Il se terminera le samedi 13 vers 11 heures.

Lieu de travail et logement

Le séminaire aura lieu dans les locaux du Grand-Hôtel, à Leysin, où les participants seront logés. Les repas seront pris en commun également au Grand-Hôtel.

Inscriptions

Les frais d'inscription s'élèvent à Fr. 400.— pour les membres du GRETI (non membres : Fr. 420.—) et comprennent la documentation, les frais d'enseignement et la pension complète au Grand Hôtel.

Selon le nombre de participants, une réduction pourra être accordée, sur demande, aux personnes qui ne bénéficient pas de l'appui financier d'une organisation.

IMPORTANT : Les enseignants des écoles officielles voudront bien s'adresser à leur Département de l'instruction publique pour être inscrits à ce cours. D'importants subsides leur seront accordés.

Echange de classes

Maître secondaire de Waedenswil, Zurich, cherche échange de classes (une ou deux semaines) avec collègue Vaudois ou Neuchâtelois. Effectif de la classe zurichoise : 10 garçons et 12 filles.

Offres à M. Hans Zollinger, Wiesenbachstr. 5, 8820 Waedenswil (ZH).

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

Croix-Rouge suisse de la jeunesse Rencontre à Crêt-Bérard

Samedi 21 septembre

- 15 h. Arrivée des participants.
- 15 h. 45 Ouverture de notre rencontre par M. Jean Pascalis, secrétaire général adjoint de la Croix-Rouge suisse.
- 16 h. Conférence du Dr Etienne Berthet, directeur général du Centre international de l'enfance à Paris : « La santé de nos enfants est-elle protégée à l'école ? ».
- 17 h. 30 Exercices de gymnastique corrective dirigés par M. Perrochon, inspecteur cantonal vaudois de gymnastique.

- 18 h. Discussion libre.
- 19 h. Repas.
- 20 h. 30 Films utilisés par la Croix-Rouge dans un but éducatif. Critique et discussion.
- 22 h. Répartition des participants dans les dortoirs.

Dimanche 22 septembre

- 8 h. Service religieux facultatif.
- 8 h. 30 Petit déjeuner.
- 9 h. Démonstration : le rôle du maître de classe lors de l'enseignement du secourisme par un spécialiste.
- 10 h. 45 Conférence de M. Jean-S. Pictet, directeur au Comité international de la Croix-Rouge : « Le rôle actuel du CICR et les conventions de Genève. »
- 12 h. Repas.

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

- 14 h. Comment l'enfant peut prendre conscience de son rôle dans la société (leçon de dessin par groupe).
 15 h. Comment organiser une classe dans l'esprit Croix-Rouge Jeunesse.
 15 h. 45 Allocution de M. Ch.-A. Schussel, directeur du bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse à la ligue des sociétés de la Croix-Rouge.
 16 h. Fin de la rencontre.

Afin de nous permettre une organisation digne de vous recevoir, **sans frais pour vous** (sinon le déplacement), nous vous prions de nous donner votre inscription de principe tout de suite et, au plus tard, pour le 10 juillet prochain. L'inscription définitive interviendra ultérieurement.

Croix-Rouge suisse de la Jeunesse,
 Secrétariat vaudois, 1, chemin du Platane,
 1008 Prilly.
 Tél. 24 60 00.

Pour les autres cantons romands :
 Croix-Rouge suisse de la Jeunesse,
 Secrétariat romand, 9, route des Acacias,
 1211 Genève 24.
 Tél. 42 77 50.

XII^e Congrès annuel de la Société pédagogique vaudoise

I Assemblée générale de la Société coopérative « Caisse de secours et invalidité »

Lausanne, le 27 janvier 1968 à 8 h. 45, au cinéma Capitole.

A 9 heures, le président de l'assemblée, Héli Liard, souhaite la bienvenue aux participants. Il salue les invités : M. J.-P. Pradervand, conseiller d'Etat ; M. Jean Mottaz, secrétaire général du DIP ; M. Ernest Cavin, chef de service de l'enseignement primaire ; M. Jean Perrenoud, directeur de l'EN d'Yverdon ; M. le pasteur André Bovon, président du Conseil synodal ; M^{me} Maurice Rochat, secrétaire général de la Fédération ; M. Michel Bovard, président de la SVMS ; M. Maurice Clavel, membre du comité SVMS ; M. André Hurni, vice-président de la SVMPEP ; M. Jean John, président de la SPR et les rédacteurs de l'« Educateur » ; M. Georges Jaccottet, directeur des écoles de Lausanne ; M. Robert Michel, secrétaire FIAI ; M^{me} Juliette Chevalier, présidente de la SPG ; M. Denis Perrenoud, membre du comité SPG ; les représentants de la presse, et M. Georges Chevallaz, membre d'honneur.

Sont excusés : M. Pierre Graber, conseiller d'Etat ; M. Jean Zeissig, directeur de l'EN de Lausanne, et diverses personnalités.

L'assemblée debout honore la mémoire des membres décédés. La parole est donnée à M. Jean John, président de la SPR qui parle de ses préoccupations à propos de l'Ecole romande. Refuser toute solution de facilité, renoncer au cantonalisme. Il fait appel à la SPV pour qu'elle soutienne les efforts de la SPR.

Héli Liard le remercie et l'assure de notre appui total.

L'ordre du jour est accepté sans modification. Les points 8 et 9 sont reportés à la 2^e partie du Congrès, sous chiffres 11 et 12.

1. **Procès-verbal** : il a paru dans l'« Educateur » du 25 septembre 1967. Il est adopté.

2. **Rapport du Conseil d'administration** : il a paru dans l'« Educateur » du 19 janvier 1968. Compléments d'information apportés par A. Rochat :

Concernant l'immeuble des Allinges : agrandissement des sous-sols pour le bureau PTT, locataires. Prévoir des réparations aux conduites dans les années à venir. Un montant

de Fr. 5000.— a pu être porté au fonds des réparations. Les travaux d'élargissement de l'avenue Fantaisie sont en cours ; la ville a pris possession d'une parcelle d'environ 165 m² ; l'indemnité à toucher sera d'environ Fr. 10 000.— D'autre part, les délais de distribution de l'« Educateur » par la poste sont augmentés, il faut prévoir un déplacement de la date du Congrès à mi-février.

Le rapport est adopté avec remerciements à A. Rochat.

3. **Rapport des vérificateurs des comptes** : lu par Gilléron, il est adopté avec remerciements.

4. **Budget et cotisations** : A. Rochat : la caisse de secours verse, depuis 1961, Fr. 150.— par mois du 7^e au 9^e mois, puis Fr. 300.— dès le 10^e mois. Il propose, d'entente avec l'assemblée des délégués, 200.— francs quand la réduction de salaire est de 25 0/0, et 400.— francs si la réduction est de 50 0/0.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le budget est équilibré et nous avons à disposition Fr. 14 000.—.

5. Modifications des statuts.

Cornamuz, rapporteur : modifications proposées :

Article 14 des statuts de la Caisse de secours et parallèlement **article 30 de la SPV** (assemblée des délégués).

Article 14 actuel

« ...Les présidents des associations, aux termes de l'article 5 des statuts SPV, font partie de droit de l'assemblée des délégués avec voix délibérative. »

Article 14, nouvelle rédaction

Ajouter après « voix délibérative » :

« ...; si ces présidents ne sont pas membres actifs, ils se font remplacer par un membre de leur comité ayant cette qualité. »

Article 20 des statuts de la Caisse de secours et parallèlement **article 39 des statuts de la SPV** (Conseil d'administration).

Article 20 actuel

« Le Conseil d'administration est composé de cinq membres, nommés par l'assemblée générale, au scrutin de liste, à la majorité relative. Chaque district peut présenter une institutrice ou un instituteur. »

» Les membres du Conseil d'administration restent en fonction pendant 5 ans ; chaque année, l'assemblée générale procède à son renouvellement partiel en nommant un membre nouveau.

» Les membres sortant de charge ne sont pas immédiatement rééligibles. Il ne peut être pris plus d'un membre du Conseil dans le même district. »

Article 20, nouvelle rédaction

« Le Conseil d'administration est composé de cinq membres, présentés par les sections, nommés par l'assemblée générale, au scrutin de liste, à la majorité relative. **Les candidatures doivent parvenir au Conseil d'administration au moins 8 jours avant l'assemblée générale.** »

» **Il ne peut être pris plus de deux membres du Conseil d'administration dans le même district.**

» Les membres du Conseil d'administration restent en fonction pendant 4 ans. Les membres sortant de charge ne sont pas immédiatement rééligibles. »

Article 24 des statuts de la Caisse de secours et parallèlement **article 46 de la SPV** (Vérification des comptes).

Article 24 actuel

« Les comptes de la Caisse sont vérifiés à la fin de chaque exercice annuel par une commission de contrôle spéciale renouvelable par tiers chaque année, et composée de trois membres (une Dame et deux Messieurs), nommés pour trois ans par l'assemblée des délégués et non immédiatement rééligibles. »

» La commission a les attributions prévues aux articles 907 à 909 du Code des obligations. »

Article 24, nouvelle rédaction

« Les comptes de la Caisse de secours sont vérifiés à la fin de chaque exercice annuel par une commission de contrôle renouvelable par tiers chaque année et composée de trois membres pris dans des sections différentes, dans l'ordre alphabétique de celles-ci.

» Les membres de cette commission sont désignés pour 3 ans par l'assemblée des délégués.

» La commission a les attributions prévues aux art. 907 à 909 du Code des obligations. »

Les modifications sont acceptées avec 1 avis contraire.

6. Projet d'allocation au décès (voir bulletin d'information).

Bernard, rapporteur : Modification proposée :

Article 32 actuel

« Si ses ressources le lui permettent, la Caisse peut accorder au conjoint et aux enfants d'un membre décédé une allocation spéciale dont le montant est fixé dans chaque cas. »

Article 32, nouvelle rédaction

« En cas de décès d'un membre actif, la Caisse accorde une

allocation spéciale aux survivants désignés dans chaque cas par le Conseil d'administration de la Caisse de secours.

» Cette allocation est versée aussitôt que le décès est connu.

» Une indemnité supplémentaire par enfant est attribuée si le membre décédé bénéficiait d'allocations familiales pour enfants.

» Les montants sont fixés chaque année par l'assemblée des délégués. »

La proposition a été acceptée par l'assemblée des délégués.

Gilléron : Question : Quelles seraient les incidences financières sur la Caisse de secours, au vu des deux années précédentes ?

P. Besson, président du CC : Réponse : 4 à 8 décès, coût Fr. 5000.— en moyenne.

D'autres propositions de modification faites par Oulevay et Badoux ayant été repoussées, la modification demandée par le rapporteur Bernard est acceptée à l'unanimité moins une douzaine d'avis contraires.

7. Propositions individuelles : aucune n'est parvenue.

L'assemblée est terminée à 10 h. 05.

(à suivre)

genève

Le Comité central communique :

a) A la suite des interventions de la présidente de la section des dames primaires, l'assemblée générale a demandé la parution du questionnaire sur la situation de l'instituteur ;

b les délégués messieurs du CC tiennent à faire savoir qu'ils se sont opposés avec insistance à la parution de ce questionnaire ;

c) le comité des dames primaires en assume l'entière responsabilité.

Nominations d'inspecteurs

Pour faire suite à l'article paru dans le numéro 20, nous adressons nos vœux chaleureux aux nouveaux inspecteurs et inspectrices. Un retard regrettable dans les quotidiens ne nous a pas permis de féliciter quelques-uns de nos collègues appelés à de nouvelles fonctions, notamment Mmes Favre et George qui n'ont jamais ménagé ni leur temps ni leur peine. Nous sommes persuadées que chacune, dans sa nouvelle tâche, saura apporter enthousiasme et dons. Elles marqueront de leur personnalité le secteur dont on leur a confié la responsabilité.

Certaines d'être le porte-parole de nos collègues, nous adressons nos félicitations à MM. Aubert, Deshusses et Hinderberger, qui ont toujours œuvré avec compétence et dynamisme dans nos rangs. L'un, à Geisendorf, sut faire face aux responsabilités les plus importantes, trouvant encore le temps d'animer avec méthode et rendement la sous-commission SPG chargée d'étudier les formulaires officiels. M. Deshusses, à Onex, fit de sa classe un véritable pôle attractif pour les stagiaires. M. Hinderberger dirigea avec fermeté une école d'altitude, puis anima l'école de Balxert.

Tous et toutes se sont dévoués sans compter pour l'école genevoise, et nous sommes certaines que, dans leurs nouvelles fonctions, ils conserveront leurs aspirations et leur efficacité.

La vice-présidente de la SPG,

M. Monnet.

La bulletinnière : mt.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

CADET ROUSSEL

revue bi-mensuelle pour enfants de 6 à 9 ans, cherche rédactrice responsable, formation journalistique désirée. Faire offres case postale 2052, 1002 Lausanne.



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève - Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24.

neuchâtel

Bons vœux

M. le conseiller d'Etat Gaston Clottu, chef du Département de l'instruction publique, a dû interrompre son activité pour quelques semaines. Son état de santé ne lui a pas permis d'assister jusqu'au bout à l'avant-dernière session du Grand Conseil. Nous souhaitons à M. Clottu un complet rétablissement et une convalescence reposante. Nous profitons de cette occasion pour remercier M. le chef du Département de la bienveillante attention qu'il a toujours portée à la voix de la SPN. Un véritable dialogue s'est ainsi noué dans l'intérêt même de l'école.

Bonnes vacances

A vous aussi, chers collègues, nous vous souhaitons de bonnes vacances. Que vous choisissiez la mer, la montagne, le camping, les voyages, ce temps d'arrêt bienvenu sera pour vous une source de régénération, un enrichissement et un repos nécessaires.

Nouveaux membres

Les collègues suivants ont demandé leur entrée dans la SPN : Mme Pierrette Roulet, institutrice à La Chaux-de-Fonds ; Mlles Marie-Louise Gaille, institutrice à Cressier,

Yvonne Tissot, institutrice au Locle, Madeleine Gafner, institutrice aux Brenets ; MM. Raoul Cop, instituteur à La Chaux-de-Fonds, et Jean-François Künzi, instituteur à Colombier. Leur adhésion est un signe de l'intérêt qu'ils portent à l'association professionnelle. Nous espérons qu'ils y trouveront un accueil chaleureux et des satisfactions de tous ordres.

Félicitations

La plupart des collègues portés en liste pour les élections communales de mai ont été brillamment élus. La confiance que leur a accordée la population de leur commune montre bien l'estime dans lequel le corps enseignant est tenu dans le canton.

Nous leur souhaitons une fructueuse législature, et nous nous réjouissons à la pensée que les problèmes scolaires auront en eux des connaisseurs et de chauds défenseurs.

GB.

CINÉMA

A vendre, à prix très avantageux, projecteurs 16 mm sonores, utilisés quelques heures. Occasions uniques. S'adresser au bureau du Journal ou tél. (032) 2 84 67 (heures des repas).

jura bernois

Finale jurassienne du concours de l'écolier romand le plus rapide

Heureusement favorisée par un temps ensoleillé mais frais, cette manifestation s'est déroulée à St-Imier, samedi après-midi 1^{er} juin, dès 14 h. Notre collègue X. Frossard, assisté de plusieurs collaborateurs, en assumait l'organisation avec la compétence qu'on lui connaît, ce qui n'était pas une sinécure vu la participation de 130 écoliers et écolières.

Les concurrents se succédèrent régulièrement par séries de 4 en général sur une piste en excellent état, mais face à une bise assez forte qui ne permit pas la réalisation de temps exceptionnels. Un public assez fourni assista aux épreuves. Malheureusement, le corps enseignant brillait par son absence et son désintéressement, bien qu'il ait été suffisamment informé des préparatifs de cette compétition. Une dizaine de collègues, à peine, s'étaient déplacés, alors que les autres associations sportives étaient bien mieux représentées par leurs moniteurs responsables. Le journal « La Suisse » également, qui se targue de patronner le Concours et de promouvoir par tous les moyens le sport à l'échelon scolaire, n'avait, une fois de plus, délégué aucun correspondant. Curieux patronage-réclame !

Etant donné que notre opinion concorde avec celle de plusieurs collègues, nous nous permettrons une petite remarque concernant le chronométrage « manuel ». Nous étions plusieurs, au bord de la piste, à prendre une fois ou l'autre les temps, à titre indicatif seulement. Or, souvent, les temps officiels étaient de 3 à 5 dixièmes de seconde supérieurs, et, chose bizarre, 3 à 4 mètres de distance entre deux concu-

rents étaient parfois sanctionnés par 1 seul dixième de différence, alors que 50 centimètres se traduisaient par trois dixièmes. Comme des écoliers eux-mêmes s'étonnaient des temps donnés et confirmaient nos impressions, certaines personnes se permirent, avec tous les ménagements voulus, de faire part de ces constatations au chef chronométrateur. Celui-ci, faisant preuve d'une susceptibilité irascible, refusa sèchement d'admettre toute remarque et répliqua vertement en... énumérant ses titres (!). « Errare humanum est », et nous ne trancherons pas pour savoir qui avait tort ou raison. Mais ce « petit détail » ne doit pas estomper tous les aspects positifs d'une telle journée où le sport scolaire fut à l'honneur. Que tous ceux qui contribuèrent à sa réussite : starter, chronométrateurs, secrétaires, participants, etc., et spécialement le responsable en chef, notre ami X. Frossard, soient vivement remerciés pour leur collaboration.

Voici donc les premiers concurrents de chaque classe d'âge. Ils représenteront le Jura bernois à la grande finale de Genève, le 29 juin prochain.

Garçons. — 80 mètres. Catégorie A (nés en 1953) : Tendon Gérard, Cornol ; catégorie B (nés en 1954) : Sanglard Daniel, Fontenais ; catégorie C (nés en 1955) : Jeanneret Michel, Bienne ; catégorie D (nés en 1956) : Von Gunten J.-Cl., St-Imier.

Filles. — 60 mètres. Catégorie A (nées en 1954) : Houllmann Paulette, Tramelan ; catégorie B (nées en 1955) : Huguenin Josiane, Courtelary.

Les maîtres ou moniteurs des élèves cités recevront prochainement les dernières précisions sur l'organisation du déplacement à Genève et la participation à la finale.

R. Montavon, Bellelay.

école **lémania** lausanne

3, chemin de Préville
(sous Montbenon)
Tél. (021) 23 05 12

**prépare à la vie
et à toutes les situations
dès l'âge de 10 ans !**

Etudes classiques,
scientifiques et
commerciales.
Secrétaires de direction,
comptables, sténodactylos.
Cours du soir.

**Cours de français
pour étrangers**



Les élèves aiment manger au restaurant

Une course d'école est encore plus belle si elle comprend un repas en commun dans un restaurant sympathique.

Après le grand air, les enfants aiment pouvoir se reposer et faire un bon repas à une table accueillante et dans une salle où ils sont à l'aise.

Les restaurants DSR vous offrent toujours une cuisine simple mais savoureuse, à **des prix DSR**. Et, bien sûr, une quantité de jus de fruits et d'eaux minérales, **source de santé pour tous**.

Mettez DSR à votre programme. Notre secrétariat, à Morges, 23 rue Centrale, vous renseignera sur nos conditions avantageuses.

Papeterie St-Laurent *Charles Krief*

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

Funiculaire Lugano - Monte San Salvatore

Panorama splendide

★

La plus belle promenade de
la région

★

Tarif spécial pour écoles



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1700 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE,
Tél. 23 85 90



VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

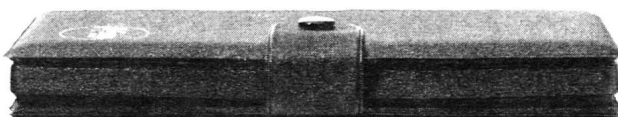
Conditions spéciales pour classes primaires



Nouveau! Compas Kern désormais dans un étui d'écolier indestructible

Les compas d'écolier doivent résister à bien des chocs. Parfois les sacs d'école sont lancés à toute volée dans un coin. D'autres atterrissent brutalement sur le bord du trottoir. Pour éviter des dommages aux précieux instruments de dessin, nous avons mis en sûreté quatre assortiments d'écolier dans un élégant étui indestructible en matière synthétique souple et rembourrée. Maintenant les voilà à l'abri!

Les compas Kern sont en vente dans tous les magasins spécialisés.

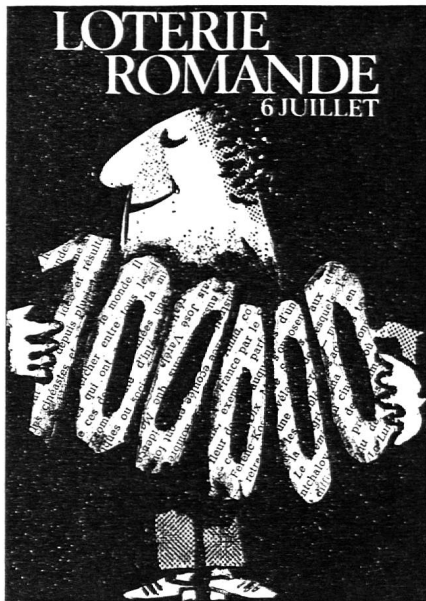


Kern & Cie S.A.
5001 Aarau
Usines d'optique
et de mécanique
de précision

Veillez m'envoyer à l'intention de mes élèves,
_____ prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____



Le Sablier

Méthode pour l'apprentissage du français dans les trois premières années scolaires. (Lecture, orthographe, grammaire.)

Cours de trois jours, donné à l'Ecole normale de Delémont, les 4, 5 et 6 juillet.

Session pour débutants et cours de perfectionnement. Finance d'inscription Fr. 30.—.

Inscriptions et renseignements :

M^{me} Yvette Bregnard
2801 Courcelon
Tél. (066) 2 29 45.

télesiège Grindelwald First

Visitez la région de First (alt. 2 200 m)

centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école.

Renseignements tél. (036) 3 22 84.

Fournit SA 4806 Wikon

Tout le matériel pour le cours de cartonnage et reliure.

Demandez nos collections de toile, papier, outils.



FOURNIT S.A., WIKON

Tél. (062) 8 17 81

**Winterthur
Accidents
vous assure
et vous rassure**

**Winterthur
ACCIDENTS**